

Première grève des midinettes en 43 ans

■ A 8 heures, ce matin, 12 500 midinettes tournaient une page de leur histoire syndicale en ne rentrant pas au travail. La première grève depuis 43 ans dans l'industrie du vêtement pour dames est en marche.

Mais hier soir encore, dans les bureaux du ministère du Travail, boulevard Crémazie, les négociations se poursuivaient entre les représentants de

PAUL ROY

l'Union internationale du vêtement pour dames et les représentants patronaux des 170 ateliers touchés

par cette grève.

(La dernière grève des midinettes remonte à avril 1940 et avait duré une semaine. Une grève de trois semaines avait eu lieu en 1937, peu de temps après que les travailleuses du vêtement pour dames eurent joint les rangs de l'UIVD. Auparavant, elles

avaient fait partie d'un syndicat d'obédience communiste à l'origine d'une grève importante en 1934.)

Plus tôt, au cours du week-end, après avoir réglé des clauses importantes touchant notamment aux procédures de grief et d'arbitrage, après avoir réglé

voir **GRÈVE** en A 2

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ.
MIN.: 14°, MAX.: 27°.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2



35cents

HORS DE LA ZONE METROPOLITAINE 45¢

MONTREAL, LUNDI 15 AOÛT 1983, 99^e ANNÉE, n° 188, 46 PAGES, 4 CAHIERS

AUJOURD'HUI

• REMANIEMENT

Maintenant que le cabinet fédéral a été remanié par 13 changements majeurs, y compris cinq mises à pied, une question court sur toutes les lèvres: Trudeau dirigera-t-il les libéraux à la prochaine élection générale?

page A 4

• PORNO

Sous prétexte de la liberté d'expression, l'industrie de la pornographie peut-elle faire l'apologie de la violence contre les femmes et de l'utilisation des enfants comme objets sexuels?

page A 8

• ÉDITORIAL

Jean-Guy Dubuc considère que la dernière assemblée mondiale de la radio communautaire devrait inspirer les communicateurs du Québec.

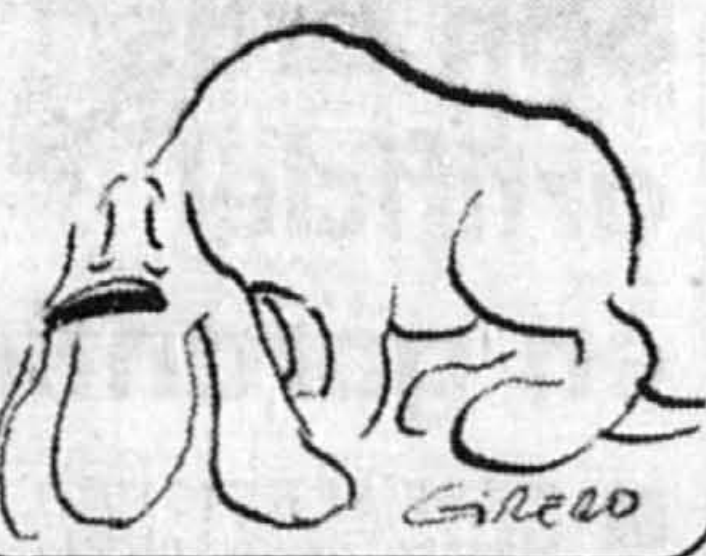
page A 6

• MTL-OUEST

La riche Montréal-Ouest, qui doit sa naissance à l'invasion des Fenians américains, s'est dotée d'une administration municipale unique au Québec.

page A 9

TOUT A UNE
FIN. SURTOUT
LES VACANCES
CÂLINE!



SOMMAIRE

Annonces classées.....	B 6, B 7, C 3 à C 5
Arts et spectacles.....	
— Informations.....	B 3, B 4
— Cinéma.....	B 5
Décès, naissances, etc.....	C 6
Économie.....	C 1, C 2
Êtes-vous observateur?.....	C 3
FEUILLETON.....	
«Jusqu'au matin».....	B 6
Horoscope.....	B 7
Le monde.....	A 10
Loteries - résultats.....	B 4
Mots croisés.....	C 5
Quoi faire aujourd'hui.....	B 5
Télé-câble.....	B 3
Télévision.....	
— Horaires.....	B 3
Tribune libre.....	A 7
TABLOÏD SPORTS.....	
Bandes dessinées.....	14
Mots croisés.....	14

Jean-Paul II revient en France en simple pèlerin



Accueilli par le président de la République, M. François Mitterrand, le pape Jean-Paul II s'est vu remettre des fleurs par des enfants de la région de Tarbes.

téléphoto AFP

■ LOURDES (d'après AFP et AP) — La sévère dénonciation des persécutions contre les croyants dans le monde d'aujourd'hui a été le thème de l'allocution prononcée par Jean-Paul II, au soir de la première journée de son pèlerinage à Lourdes.

Cette journée a été marquée par ailleurs par l'entrevue du souverain pontife avec le président français François Mitterrand et des scènes impressionnantes de ferveur collective de quelque 80 000 pèlerins au milieu d'un dispositif de sécurité sans précédent.

Le souverain pontife, dont c'est le deuxième voyage en France et le 19^e voyage à l'étranger de son règne, est arrivé peu après 15 heures à l'aéroport de Tarbes-Ossun où il a été accueilli à sa descente d'avion par les autorités religieuses et le président François Mitterrand.

Dans la salle de l'aérogare, décorée pour l'occasion, le président français a salué dans la personne du pape «l'institution qui a si profondément, si intimement marqué l'histoire universelle et, particulièrement, l'histoire de mon pays».

De l'aéroport, le pape et le chef d'État français ont gagné en hélicoptère la préfecture de Tarbes où ils ont eu un entretien de 55 minutes, consacré aux «importantes questions»: la liberté, la paix, la Pologne, le Tchad, l'Amérique latine.

Une rencontre profitable

«Une rencontre avec Jean-Paul II est toujours profitable», a déclaré M. Mitterrand en quittant la préfecture de Tarbes, une demi-heure après son entretien avec le pape. Les deux chefs d'État ont examiné tous les problèmes surgis depuis un an et il a également été question d'affaires internationales, dont la situation au Tchad.

Interrogé sur la situation au Tchad, le président français a déclaré: «Nous en avons également parlé et nous en sommes tous deux très préoccupés.»

De son côté, le porte-parole de l'Élysée, Michel Vauzelle, a tenu à souligner la grande cordialité de l'entrevue: «Des échanges importants ont eu lieu sur la nécessité de lutter contre le surarmement. Les deux chefs d'État ont également échangé leurs vues sur la situation au Moyen-Orient et en Amérique latine. Mais dans cet entretien chacun a respecté la liberté de l'autre.»

François Mitterrand avait, au terme de son entrevue avec le souverain pontife, reconduit ce dernier jusque dans la cour d'honneur de la préfecture où le pape s'est avancé vers la foule d'un pas rapide pour serrer les mains des spectateurs.

La grotte de Massabielle

Après ce bain de foule qui a bousculé le protocole, le Saint-Père a gagné le parvis de la cathédrale où 50 prêtres du diocèse l'attendaient.

Le pape a un peu plus tard contemplé la plaque commémorative offerte en 1923 à Varsovie au maréchal Foch, alors chef des armées alliées et qui avait le titre de maréchal de Pologne.

Au terme de ces uniques instants politiques de son voyage, Jean-Paul II a commencé son pèlerinage d'une trentaine d'heures, accueilli à l'entrée de Lourdes par le maire, M. François Abadie, qui lui a remis la médaille de la ville.

Le Saint-Père a utilisé la traditionnelle «papamobile» pour traverser les rues pavées de la ville et se rendre, pour se recueillir quelques instants, à la grotte de Massabielle, où la Vierge est apparue à Bernadette il y a 125 ans.

voir **LE PAPE** en A 2

NETTE TENDANCE À LA HAUSSE

1185 suicides au Québec l'an dernier

■ Le nombre de suicides a doublé au Québec au cours de la dernière décennie, si bien que le taux québécois se situe maintenant parmi les forts taux mondiaux.

L'augmentation a été particulièrement marquée depuis cinq ans, alors que la plupart des autres provinces canadiennes enregistraient une baisse sensible.

ANDRÉ NOËL

de la Presse Canadienne

Statistique Canada n'a toujours pas dévoilé le nombre de personnes qui ont mis fin à leurs jours en 1982, mais selon la Direction générale des affaires criminelles du ministère québécois de la Justice, qui comptabilise les morts suspectes au Québec, les suicides se seraient alors élevés à 1185. On en comptait 607 en 1972 et 777 en 1977.

En cinq ans, de 1976 à 1981, Statistique Canada indique que le taux de suicides a baissé de 14,2 à 12,8 (par 100 000 habitants)

au Canada et de 14,5 à 11,3 en Ontario. De 1976 à 1982, il augmentait au Québec de 12,3 à 17.

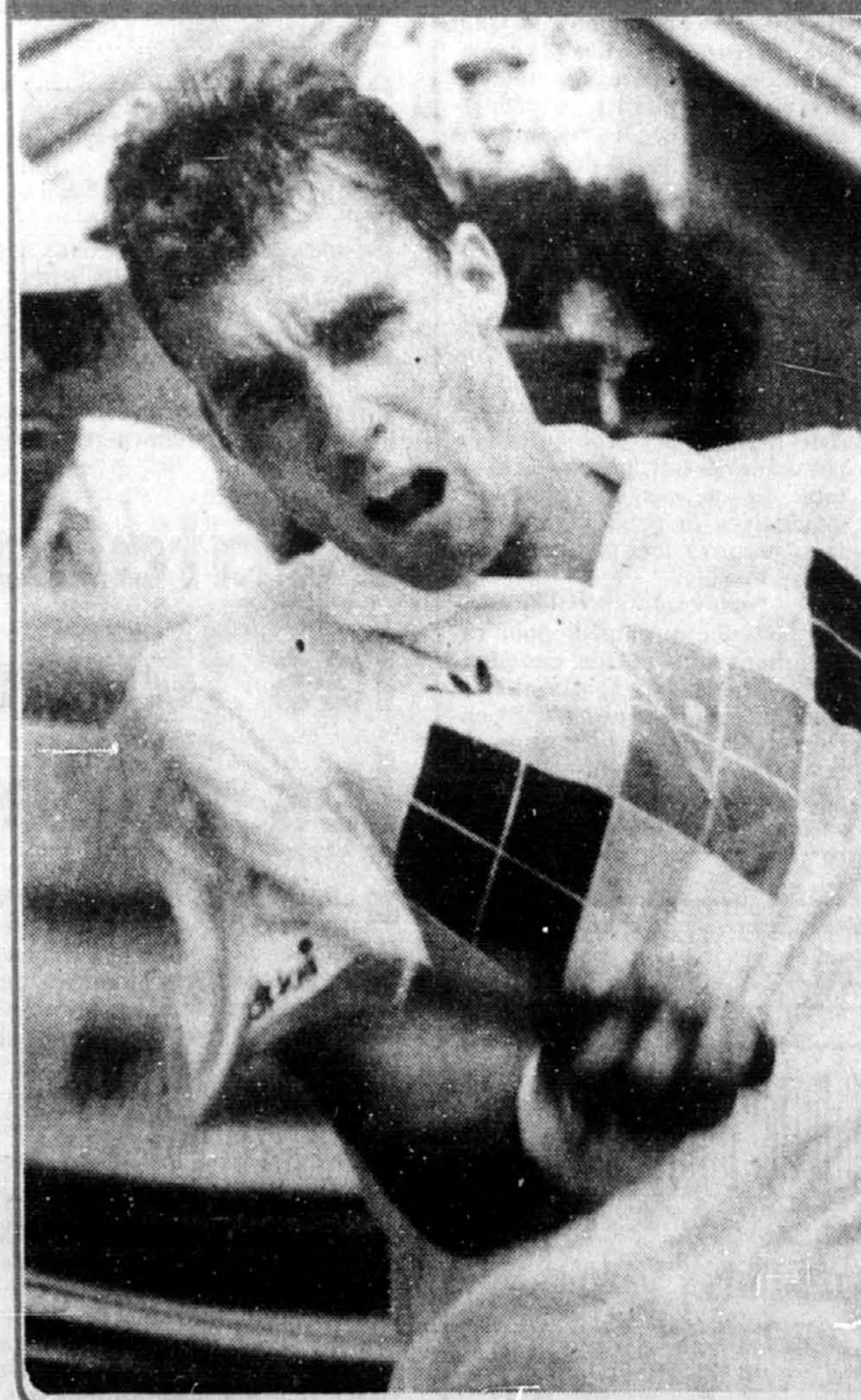
Taux dramatique

Par ailleurs, selon une étude du ministère des Affaires sociales, le nombre de décès par suicide est de 33 p. cent plus élevé chez les Québécois dont la langue d'usage est le français que dans le reste de la population québécoise. En calculant d'après les chiffres de cette étude et ceux fournis par le ministère de la Justice, cela donne le taux dramatique de 19,4 par 100 000 habitants.

Selon les dernières données disponibles de l'Organisation mondiale de la santé, le taux de suicides serait plus élevé au Québec que dans tous les pays du Tiers monde et pourrait se situer parmi les plus élevés pour les pays industrialisés. En 1978, dernière année pour laquelle il est possible d'établir des comparaisons internationales, le taux

voir **SUICIDES** en A 2

LENDL-LE-MAGNIFIQUE



La foule ovationne Jarryd

Anders Jarryd avait causé des surprises tout au long de la semaine de compétitions au parc Jarry. Hier, il s'est battu avec un courage que la foule a apprécié en l'ovationnant longuement. Mais Lendl était trop fort et il l'a emporté facilement, 6-2 et 6-2.

pages 6 et 7

5-3 HIER Les Expos perdent la série

Menottés par John Candelaria samedi (3-0), les Expos ont également perdu le troisième match de la série qui les opposait aux Pirates durant le week-end. Hier, les frappeurs ont raté de belles chances d'assommer Rick Rhoden. Une amère défaite de 5-3.

pages 2 à 4

photo Armand Trotter, LA PRESSE

MARC COSSETTE & ASSOCIÉS

6 bureaux à Montréal, Laval, Cartierville et St-Jérôme

Nos bureaux seront ouverts tout l'été

Sur demande: Examen de la vue par des ophtalmologistes ou des optométristes.

Informations: 845-4221

Un seul numéro de téléphone **845-4221**

«parce que la vue
c'est trop important»

OPTICIENS

Le pape dénonce les persécutions contre les croyants dans le monde

SUITE DE LA PAGE A 1

Dans sa première allocution prononcée dans les Sanctuaires,

où doit être dite aujourd'hui la messe de l'Assomption, le pape a rappelé qu'il « avait désiré d'un

grand désir ce pèlerinage » et a rendu grâce à Notre-Dame qui « m'a permis, après un attentat dont j'ai été sauvé, de venir jusqu'ici » où « avec vous tous, je me suis fait pèlerin ».

Synode des évêques

Le pape a notamment demandé aux fidèles et aux pèlerins de prier pour le synode des évêques qui se réunira en octobre et qui aura pour thème la réconciliation et la pénitence.

Le pape Jean-Paul II a terminé sa première journée de pèlerinage à Lourdes avec un chapelet sur l'Esplanade devant la basilique du Rosaire illuminée. Après le chapelet et la procession aux flambeaux, le souverain pontife a évoqué les souffrances de l'humanité dans les guerres, le terrorisme et l'injustice.

Au pied de la basilique, les pèlerins ont écouté le pape leur parler avec émotion de la discrimination de centaines de milliers de témoins de la foi.

Aujourd'hui à la prison, au camp d'internement ou de travail forcé, à l'expulsion de sa propre patrie se sont ajoutées d'autres peines moins remarquables mais plus subtiles; non pas la mort sanglante mais une sorte de mort civile, non seulement la ségrégation dans une prison ou dans un camp mais la restriction permanente de la liberté personnelle ou la discrimination sociale, a dit le pape, faisant une allusion transparente à la situation que connaissent les catholiques dans certains pays de l'Est.

Le chef de l'Eglise a évoqué dans ce contexte les parents qui se voient refuser la possibilité d'assurer à leurs enfants une éducation inspirée par leur foi. Ce bref passage de son allocution a été salué par une ovation de vingt secondes.

Les derniers jours précédant l'arrivée du Saint-Père avaient été marqués par l'instauration d'une véritable psychose de l'attentat à la suite de l'explosion criminelle qui a détruit en partie, vendredi matin, la première station du chemin de croix proche des sanctuaires. L'enquête sur cet incident a conduit à l'inculpation de trois personnes arrêtées à Toulouse.

Hier, aucun incident n'a été signalé.

Montréal, où l'on trouve environ 120 des 170 ateliers. Ceux-ci logent principalement dans le nord de la ville, aux environs des rues Saint-Laurent et Chabanel. On en trouve d'autres sur des rues comme Mont-Royal et Sainte-Catherine ainsi qu'à l'extérieur de la ville, en Mauricie, en Beauce, à Valleyfield. Les ateliers s'appellent Sample Dress (200 employés), Pleskin Inc. (150 employés), Nicolini (250 employés), Allure Sportswear (175 employés)...

Samedi, les dirigeants syndicaux ont rencontré les « poteaux » de chacun des syndicats locaux pour leur expliquer la stratégie de grève. Ceux-ci devaient se pointer devant leurs ateliers respectifs dès 7 heures ce matin et y attendre la masse des piqueurs qui devait arriver une heure plus tard.

Instruction a été donnée de ne pas provoquer et même de laisser passer ceux qui voudront rentrer. Mais, du côté syndical, on s'attendait néanmoins à ce que la situation soit tendue à certains endroits, notamment dans le secteur de la rue Casgrain, où se trouvent plusieurs ateliers. Une rumeur circulait à l'effet que les employés d'un de ces ateliers aient décidé de ne pas respecter l'ordre de grève.

Selon le Petit Robert, midinette, au 19^e siècle, voulait dire: « Qui se contente d'une dinette à midi ». Une autre définition: « Jeune ouvrière ou vendeuse parisienne de la couture, de la mode ».

Les midinettes en grève depuis ce matin ne sont pas parisiennes ni toutes de « jeunes ouvrières », certaines œuvrant dans les ateliers depuis 40 ans.

« La crise est partout, mais elle a peut-être frappé le Québec encore plus que d'autres provinces, évalue-t-il. Les Québécois ont vécu une période difficile au cours des dernières années, tant au point de vue économique que psychologique. »

Le Dr André Corriveau, de la Faculté de médecine de l'université Laval, met la dernière touche à une enquête statistique qu'il a réalisée sur la corrélation entre les taux de chômage et de suicide.

« Les résultats ne sont encore que préliminaires, mais il est étonnant de constater la coïncidence entre les courbes de chômage et de suicide, surtout dans les villes, a-t-il précisé. Dans plusieurs régions, les sommets et les creux des vagues de chômage et de suicide se suivent fidèlement, souvent au cours de la même année. »

Selon lui, la corrélation est plus forte dans les villes car les chômeurs peuvent moins facilement qu'à la campagne se livrer à des activités annexes, comme la chasse, la pêche, les petits travaux.

La prévention

M. Montambault a été chargé de diriger un groupe de travail sur la prévention du suicide afin d'élaborer dans les plus brefs délais une politique efficace. Dans toutes les régions du Québec, des médecins, des psychologues, des travailleurs sociaux et divers intervenants se réunissent pour étudier les recommandations du Comité de la santé mentale.

Actuellement, sauf à Québec, il n'existe aucun véritable service d'aide aux personnes en état de crise suicidaire.

Les lignes d'écoute téléphonique comme Tel-Aide, d'ailleurs de plus en plus débordées d'appels, ne sont pas spécialisées dans ce type de problèmes. Le personnel des urgences des hôpitaux, où sont souvent référés les suicidaires, ne peut que difficilement assurer un suivi, pourtant indispensable.

« La forte croissance des suicides nous incite à développer rapidement une action coordonnée », précise M. Montambault. Bien qu'aucune mesure n'ait encore été arrêtée, le groupe de travail sur la prévention se dirige vers une meilleure utilisation des ressources existantes.

GRÈVE

SUITE DE LA PAGE A 1

la question des comités d'ateliers, le syndicat a proposé à la partie patronale que tout ce qui reste en suspens soit soumis à l'arbitrage obligatoire. Cette proposition, si elle avait été acceptée, aurait pu désamorcer la grève.

Mais elle ne le fut pas. Du moins, pas en entier: la partie patronale était prête à soumettre les questions normatives non réglées à un arbitre, mais pas le monétaire. À ce chapitre, elle proposait un gel des salaires jusqu'au 31 juillet 84. Quant à la durée de la semaine de travail, elle acceptait qu'elle demeure à 35 heures.

Précédemment, elle avait réclamé une diminution des salaires de l'ordre de 15 p. cent, alléguant une situation économique difficile, et une augmentation à 40 heures de la durée de la semaine de travail.

Le comité syndical élargi composé de 20 personnes s'est réuni et n'a pas tardé à faire connaître sa décision. C'était non. Une autre proposition dont on ne connaît pas le contenu fut rédigée par la partie syndicale et, en début de soirée hier, les deux parties se réunissaient pour en discuter.

Du côté syndical, on réclame une augmentation de \$1 l'heure pour toutes les syndiquées. À l'expiration de la convention collective, le 3 août dernier, le salaire moyen d'une midinette se chiffrait entre \$7 et \$9 l'heure, selon le travail effectué.

Sur les 12 500 midinettes en grève, 8 000 environ œuvrent à

SUICIDES

SUITE DE LA PAGE A 1

de suicides était de 12,6 aux États-Unis, 7,8 en Grande-Bretagne, et 19 en Suède.

Par ailleurs, note une étude gouvernementale, « alors que dans plusieurs pays, le taux de suicides a été plutôt stable au cours de la dernière décennie, le taux québécois accuse au contraire une nette tendance à la hausse ».

L'ampleur du phénomène a suffisamment inquiété le ministère des Affaires sociales pour qu'il commande une enquête sur le sujet. Deux rapports réalisés par le Comité de la santé mentale du Québec ont d'ailleurs été publiés récemment à l'attention du grand public.

À la suite de cette enquête, le ministère a déclenché un processus de consultation à la grandeur de la province afin d'améliorer les méthodes de prévention.

Surtout les jeunes

Le suicide, qui touche trois fois plus d'hommes que de femmes (du moins en ce qui a trait aux suicides complétés), constitue d'après le ministère la deuxième cause de mortalité chez les jeunes Québécois de 15 à 30 ans, après les accidents de véhicules motorisés.

Les experts sont incapables de pointer du doigt une cause précise, mais émettent plusieurs hypothèses.

« Le taux de suicides a triplé depuis la fin des années 50, soit depuis le début de la Révolution tranquille: il est possible qu'il y ait un lien entre ces deux phénomènes », note Mme Marie-France Charron, auteur du rapport « Le suicide au Québec ».

« Avant, les valeurs morales étaient bien définies par les traditions et la religion, ajoutait-elle. Aujourd'hui, les gens, et en particulier les jeunes, se trouvent plongés dans un monde où tout est en bouleversement, où il n'y a plus de bornes auxquelles se référer. »

Selon M. Pierre Montambault, directeur du service de la conception des politiques de santé au ministère des Affaires sociales, le Québec vit depuis quelques années une situation particulièrement difficile, ce qui pourrait aussi expliquer l'augmentation du nombre de personnes qui attendent à leurs jours.



Jean-Paul II est venu prier la Vierge, dans la grotte sacrée de Lourdes, peu après son arrivée hier pour un pèlerinage de deux jours au célèbre sanctuaire français. (téléphoto AP)



photo Armand Trotter, LA PRESSE
Claude Brunet et une vingtaine d'autres personnes recevaient hier soir la médaille du « Mérite diocésain Mgr Ignace Bourget », à l'église Notre-Dame. Cette décoration est décernée aux prêtres, religieux ou laïcs qui se sont signalés dans l'Eglise de Montréal pour la qualité de leur engagement et de leurs services. On célébrait par la même occasion la fête de l'Assomption. Une messe a été dite devant quelques milliers de personnes par l'Archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire.

L'Assomption à Montréal

PLUS DE 20 000 APPELS EN CINQ ANS

À Québec, un centre de prévention du suicide unique au Canada

Le Centre de prévention du suicide de Québec est actuellement le seul établissement du genre, non seulement dans la province mais dans tout le Canada. Créé il y a cinq ans à l'exemple d'un centre semblable à Los Angeles, il s'agit d'un organisme à buts non lucratifs, subventionné toutefois par le ministère des Affaires sociales et Centraide.

ANDRÉ NOËL

de la Presse Canadienne

Deux cents bénévoles et sept spécialistes rémunérés y interviennent à divers niveaux. D'abord en organisant des conférences et des sessions dans les écoles et d'autres établissements publics et, surtout, en assurant un service téléphonique 24 heures sur 24, sept jours par semaine.

Si cela se révèle nécessaire, les discussions au téléphone sont suivies d'une intervention à domicile.

Le Centre a aussi mis sur pied des groupes de jeunes de 15 à 20 ans, comprenant des suicidaires et des non-suicidaires et encadrés par des jeunes bénévoles.

Si une telle intervention ne donne pas toujours les résultats escomptés avec les suicidaires « chroniques », elle semble par contre efficace pour les suicidaires « situationnels », ceux qu'une perte subite (travail, ami, famille) plonge dans le désespoir.

« Si une crise situationnelle est prise en moins de temps, elle se résorbe en six ou huit semaines », assure Mme Linda Delisle, une des responsables du centre.

Un besoin profond

« La création de notre centre nous a prouvé qu'il y a un besoin profond pour ce genre de services, ajoute Mme Delisle. En cinq ans, nous avons reçu plus de

20 000 appels, et ceux-ci augmentent de jour en jour. »

Selon elle, le gouvernement devrait rapidement appliquer des dispositions concrètes pour faire face à la croissance inquiétante du nombre de suicides, et non pas se contenter de demi-mesures. À son avis, il ne serait pas mauvais que toutes les régions disposent de centres comme celui qui existe à Québec.

Mme Lise Morin, responsable du programme de prévention du suicide à Montréal, semble d'accord avec elle et craint aussi que le ministère des Affaires sociales ne prenne pas les moyens qui s'imposent.

« Il est fort probable que nous annonçons sous peu la création d'un centre de prévention à Montréal, a-t-elle confié. Et, devant le fait accompli, le ministère sera bien obligé de nous financer. »

Piratage d'ordinateurs: les jeunes s'échangeaient les codes et programmes

MILWAUKEE (AP) — Les jeunes enthousiastes de l'informatique qui, selon le FBI, auraient infiltré des ordinateurs du gouvernement et de grandes sociétés des États-Unis, étaient si imprudents qu'ils copiaient certaines informations qu'ils transmettaient gratuitement à leurs amis.

Ils allaient même jusqu'à s'échanger des programmes dans les « high schools ». Un de ces étudiants a précisé que certains de ses camarades de classe avaient semé l'émoi chez leurs professeurs en se présentant en classe avec des programmes soutirés à de grandes firmes. Ces incidents se seraient produits au Washington High School, qui offre un programme spécial en informatique.

Un de ses amis de Racine, au Wisconsin, a pour sa part réussi à s'infiltrer dans la liste de paye d'une compagnie locale et y a inscrit son nom. Il a reçu plusieurs chèques avant que la fraude ne soit éventée et qu'il s'en tire avec une forte réprimande après avoir remboursé l'argent perçu.

Eric Schluter, directeur du département des mathématiques du Washington High School, affirme n'avoir pas été informé de ce que ses élèves volaient des programmes. Il n'est pas surpris toutefois d'apprendre que des étudiants ont réussi à infiltrer plusieurs ordinateurs. « Nous étions conscients de ce danger en lançant notre programme », dit-il.

Les activités d'une dizaine de ces jeunes étudiants en informatique ont été mises au jour par un journal local, la semaine dernière. Les étudiants en cause ont formé le groupe « 414 », soit le code régional de Milwaukee.

Le groupe utilisait des ordinateurs familiaux pour accéder aux programmes informatisés d'institutions d'enseignement, de maisons d'affaires, de banques et même du centre de recherche nucléaire de Los Alamos, au Nouveau-Mexique.

Un des membres du groupe, Neal Patrick, âgé de 17 ans, a obtenu l'immunité de la part du bureau du procureur général en échange d'informations sur les

activités de ses amis. Il a confirmé les révélations des journaux, mais a affirmé que ce piratage des ordinateurs ne procédait d'aucune intention criminelle.

Pour accéder à un programme informatisé par le biais d'un téléphone, l'utilisateur doit donner un mot de passe. Les membres du groupe, souvent aidés par d'autres étudiants, organisaient des recherches communes pour découvrir certains mots de passe et établissaient des listes afin de leur faciliter la tâche. Lorsqu'un mot de passe était découvert, il était partagé par tous.

Il semble, selon Patrick, qu'il est relativement facile, avec de la patience, de découvrir ces mots de passe qui sont parfois les seules mesures de sécurité protégeant un ordinateur. Les jeunes pirates affirment n'avoir jamais modifié les informations découvertes dans certaines banques de données et avoir agi sans malice. Plusieurs croient même n'avoir aucunement mal agi et qu'il incombe aux sociétés de protéger leurs ordinateurs à l'aide de codes plus sophistiqués.

Mesures de sécurité très strictes

Selon AFP-AP-Reuter

Les autorités françaises ont maintenu hier les mesures de sécurité exceptionnelles qui entourent la visite papale à Lourdes, malgré l'arrestation de trois jeunes gens soupçonnés d'avoir participé à l'attentat à la bombe contre une station de chemin de croix proche du sanctuaire, vendredi.

Les jeunes gens, qui n'ont pas été identifiés officiellement, ont été arrêtés samedi, moins de 24 heures avant l'arrivée de Jean-Paul II. Ils auraient avoué leur forfait.

Selon des sources non-officielles, les suspects appartiendraient aux milieux anarchistes français. Ils ont été appréhendés à Toulouse.

Au cours d'une perquisition au domicile d'un des suspects, du matériel pouvant servir à fabriquer des bombes a été découvert. L'attentat de Lourdes avait entièrement pulvérisé une statue en bronze de Ponce Pilate à la première station de chemin de croix, Le Jugement de Jésus.

A Toulouse, toujours, deux autres incidents ont été signalés. Les autorités rapportent qu'un incendie d'origine criminelle a détruit hier matin les bureaux de l'hebdomadaire religieux La Croix du Midi. L'incendie n'a pas été revendiqué mais, selon la police, il ne fait pas de doute que le journal a servi de cible au moment où le pape se rendait en pèlerinage dans le célèbre sanctuaire.

Les responsables de ce nouvel attentat pourraient appartenir aux mêmes milieux anarchistes-libertaires que les trois jeunes gens appréhendés en rapport avec l'explosion de vendredi dernier.

Des coups de feu ont également été tirés, dans la nuit de samedi à dimanche, contre l'imprimerie de l'Institut catholique de Toulouse. Les policiers, alertés par des voisins de l'établissement, ont découvert six impacts de balles sur la vitrine de l'imprimerie, ainsi qu'un billet rédigé à la main: « Demain le pape... Pan, Pan, Pan ».

A Lourdes et dans la région immédiate, des mesures de sécurité exceptionnelles sont visibles dans tous les établissements publics et sur toutes les artères. En tout, 3 600 policiers en uniforme et en civil sont sur place.

Les responsables de la sécurité ont littéralement passé la ville au peigne fin, visitant chaque établissement et vérifiant l'identité de milliers de visiteurs et de résidents. Même le Gave, qui coule près du sanctuaire, a été fouillé par les hommes-grenouilles.

Une dizaine de militants basques ont par ailleurs été assignés à résidence pour le week-end. Une telle mesure est courante en France, dit-on, lorsqu'une personnalité officielle y est de passage et pourrait être menacée par certains éléments dissidents de la population.

Aujourd'hui, le Saint-Père amorcera sa journée à sept heures et trente de la matinée. Après une visite à la grotte de Massabielle, il célébrera une messe en plein air, prononcera une homélie dans l'énorme basilique souterraine dédiée à Pie X et rencontrera des malades et des pèlerins.

Il quittera Lourdes à 20 heures, en soirée, pour retourner au Vatican.

Son bras artificiel en garantie

WEST SPRINGFIELD, Massachusetts (UPI) — Un homme qui n'avait pas assez d'argent en poche pour faire réparer sa voiture, a tout simplement laissé son bras artificiel en garantie au mécanicien qui a procédé aux réparations.

George Katsoulis, directeur du garage, a révélé qu'il n'avait pu accepter que Donald Vaden paie avec une carte de crédit au nom de sa mère, ce qui aurait été illégal. Il n'a remis les clés à son client qu'au moment où celui-ci a laissé son bras artificiel — d'une valeur de \$1100 — en garantie.

« Je ne voulais pas garder la voiture du gars. Je ne voulais pas de son bras non plus, mais il semblait ne pas se préoccuper de cette perte », d'expliquer Katsoulis.

Quant à Vaden, il a affirmé que l'incident n'était qu'amusant et qu'il n'avait pu payer sur le champ tout simplement parce que sa mère n'avait pu être rejointe au téléphone pour confirmer le paiement des réparations. « Lorsque j'ai expliqué l'affaire à mon amie, au téléphone, elle a éclaté de rire », ajoute-t-il.

Deux jours plus tard, la facturation était approuvée et Vaden a récupéré son bras. Entre-temps, toutefois, il a constaté qu'il ne pouvait conduire d'une seule main, si bien que sa voiture lui fut inutile.

La Quotidienne à trois chiffres à quatre chiffres
Tirage de samedi 902 6738

LA MÉTÉO

DATE: Lundi 15 août 1983
AUJOURD'HUI: Min.: 14 Max.: 27
ENSOLEILLÉ

DEMAIN: ENSOLEILLÉ

Québec			
	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	14	27	Ensoleillé
Outaouais	14	27	Ensoleillé
Laurentides	14	27	Ensoleillé
Cantons de l'Est	9	25	Nuageux
Mauricie	13	28	Ensoleillé
Québec	14	27	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	14	26	Ensoleillé
Rimouski	13	24	Ensoleillé
Gaspésie	14	28	Ensoleillé
Bas-Caraïbe	12	23	Ensoleillé
Sept-Îles	12	23	Ensoleillé

Canada			
	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	12	23	Nuageux
Edmonton	10	23	Nuageux
Regina	15	23	Orages
Winnipeg	15	30	Ensoleillé
Toronto	15	27	Ensoleillé
Fredericton	12	28	Ensoleillé
Halifax	14	26	Ensoleillé
Charlottetown	12	26	Ensoleillé
Saint-Jean	10	20	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	16	22	N.-Orléans	20	31
Buffalo	18	26	Pittsburgh	16	26
Chicago	19	29	S. Francisco	13	25
Miami	25	31	Washington	20	31
New York	18	28	Dallas	18	32

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	10	25	Madrid	15	30
Athènes	19	32	Moscou	14	25
Acapulco	24	38	Mexico	13	26
Berlin	14	22	Oslo	9	19
Bruxelles	16	25	Paris	16	23
Buenos Aires	8	19	Rome	17	30
Copenhague	12	20	Séoul	24	32
Genève	10	26	Stockholm	20	26
Hong Kong	28	29	Tokyo	25	31
Le Caire	23	35	Trinidad	22	34
Lisbonne	17	25	Vienne	15	21
Londres	15	25			

La petite Mélanie n'était pas là pour célébrer ses six ans

■ La petite Mélanie Decamps n'était pas de retour pour son sixième anniversaire hier, malgré la prédiction que sa mère Jacqueline avait faite le lendemain de sa disparition. «On la retrouvera et nous fêterons tous son anniversaire dimanche», avait-elle déclaré mercredi der-

CAROLE THIBAUDEAU

nier. Mélanie est introuvable depuis mardi, midi et vingt, alors que sa mère l'a laissée pour quelques minutes au centre communautaire du Parc des Voltigeurs à Drummondville. La famille Decamps campait alors depuis dix jours à cet endroit.

«Nous attendons!» déclarait hier un des policiers, avouant ainsi que l'enquête piétine, bien qu'on suive toutes les pistes qui se présentent. Jusqu'à hier, 17h, la Sûreté du Québec a reçu 129

appels téléphoniques de personnes croyant avoir aperçu la fillette. 40 de ces appels étaient assez plausibles pour donner une piste valable.

Pistes intéressantes

Selon un porte-parole de la SQ du Cap-de-la-Madeleine une seule piste était vraiment intéressante ce week-end. Il en a résulté un appel général lancé dimanche matin à la grandeur du territoire québécois en vue d'intercepter une Montego bleue 1976.

L'auto recherchée a été retrouvée dimanche midi à Bécancour mais selon un représentant de la SQ, le propriétaire du véhicule possédait des alibis irréfutables prouvant son innocence. Ce ne fut là, toujours selon les policiers, qu'une vérification parmi tant d'autres.

Une autre piste intéressante avait été suivie jeudi dernier, alors que les policiers avaient organisé un spectaculaire barrage sur la route Transcanadienne, entre Drummondville et Montréal. Malgré les milliers de voitures arrêtées, l'opération n'a donné aucun résultat.

Sciences occultes

Un couple de radiesthésistes français, M. Peron et sa femme, se disent prêts à collaborer avec

la police, malgré «de mauvaises expériences» avec elle par le passé. Ils se disent capables, grâce à leur pendule, une carte routière et une photo de l'enfant de suivre tous les déplacements de la fillette.

Cette dernière aurait été selon eux kidnappée par trois individus, au Parc des Voltigeurs. «Ils ont couché à quelques kilomètres de Scranton, en Pennsylvanie, pour repartir vendredi matin sur la route 84 est vers Port Jarvis dans l'État de New-York», affirment-ils.

Pour sa part, M. Guy Ménard, agent d'information à la SQ de Drummondville, a déclaré: «Nous contrôlons toute information pertinente et ne mettons pas non plus de côté l'hypothèse avancée par ces radiesthésistes».

Les policiers ont recueilli les noms et les coordonnées de tous les campeurs présents la journée de la disparition. «Il leur faut maintenant interroger tous les villégiateurs, campeur par campeur», a déclaré M. René Paul, employé à l'accueil du parc. M. Paul a lui-même participé à l'opération de recherche bénévole effectuée sur toute la surface du parc les jours qui ont suivi la disparition de Mélanie.

«Nous avons complètement ra-

tissé le parc, raconte-t-il. Nous faisons des grandes chaînes de personnes à distance de 20 pieds chacune. Nous avons passé au crible les toilettes et les douches. L'enfant n'aurait pas pu échapper à notre attention.

La rivière

Quant à la rivière Saint-François, elle a en ce moment à peine deux pieds de profondeur; si la petite y était, on s'en serait aperçu depuis longtemps. Je crois qu'il doit s'agir d'un enlèvement, acte qui n'a guère pu être commis par un campeur», affirme-t-il.

Bien que l'hypothèse d'un enlèvement soit à l'heure actuelle la plus probable, les recherches se sont poursuivies tout au long du week-end aux abords du Parc des Voltigeurs par quelques volontaires assistés de la Sûreté du Québec.

La SQ a pour sa part décidé de suspendre les recherches sur le site du parc depuis jeudi. Elle a aussi lancé un avis de recherche à travers le pays.

La petite Mélanie a les cheveux longs et châtain. Elle porte une marque de brûlure au bras droit à la hauteur du coude. Le jour de sa disparition, elle portait un gilet beige, un short rouge, des bas de même couleur et des espadrilles bleues.

Des obus actifs sont découverts dans un dépotoir

■ DRUMMONDVILLE (PC) — Deux enfants ont découvert une centaine d'obus samedi matin dans un ancien dépotoir à Saint-Nicéphore, à environ trois kilomètres de Drummondville.

Un des enfants a apporté chez lui un des projectiles que ses parents ont tôt fait d'identifier comme étant toute autre chose qu'un jouet. Alertée aussitôt, la Sûreté du Québec s'est rendu sur les lieux pour découvrir avec stupéfaction qu'il ne s'agissait pas d'un ou de deux obus égarés, mais de tout un arsenal dont l'origine demeure mystérieuse.

Les enfants du quartier connaissent l'existence de ces obus depuis longtemps puisqu'ils ont confié à la police qu'ils se rendaient souvent sur place pour jouer. Samedi matin, après avoir déterré une bonne

centaine de projectiles, les jeunes les ont simplement cordés en deux tas le long de la clôture qui longe l'ancien dépotoir.

Près de 20 ans

La SQ a appelé sur les lieux un officier militaire de la réserve de Drummondville qui a déclaré que ces obus peuvent dater d'une vingtaine d'années, et qu'ils n'étaient pas pourvus d'amorce, ce qui n'excluait toutefois pas les dangers d'explosion. Rouillés, et très détériorés, ces obus, selon un porte-parole de la SQ, représentent des dangers potentiels d'explosion notamment s'ils sont chauffés ou s'ils subissent un choc.

Un technicien en explosif de la Sûreté du Québec s'est rendu sur place pour saisir les obus et les entreposer dans la bâtisse la plus près qui abritait jadis l'industrie Palettes Drummond.

Toujours pas de parents

■ On n'a toujours pas de trace des parents du bébé naissant trouvé mardi dernier dans un double sac de plastique, sur la petite rue Leclerc de Ville LaSalle. «L'enquête piétine», selon un des policiers de la CUM de garde au poste 21. Le bébé est une fillette qui entame aujourd'hui sa septième journée en ce monde. Elle y a d'abord été reçue de façon peu hospitalière, puisqu'on l'a trouvée sur le trottoir quelques heures tout au plus après sa naissance, perdant tout son sang par le cordon ombilical. Ce dernier avait été sectionné mais on avait négligé de l'attacher. On appelle l'enfant Viviane, du nom d'une des premières infirmières qui l'a soignée. Aux dernières nouvelles, la fillette était dans un état satisfaisant à l'Hôpital de Montréal pour Enfants. De leur propre aveu, les infirmières qui en ont la garde lui témoignent beaucoup d'affection, comme elles le font pour tous les enfants qui n'ont que peu de contacts avec leurs parents. «Ici, l'affection fait partie des soins à donner!», a lancé l'une d'elle.

Poignardé sept fois

■ Un homme de 35 ans habitant le quartier de Limoilou dans la ville de Québec a été poignardé à mort dans la nuit de samedi à dimanche. Le drame s'est passé à 3h00 du matin, dans le logis de la victime, rue Berthiaume. L'agresseur est un jeune homme de 21 ans. Il a poignardé sa victime à sept reprises. Il en voulait à cette dernière à cause d'une dispute survenue il y a deux semaines, au sujet de la réparation d'une porte. Le suspect est un ex-patient d'hôpital psychiatrique. C'est le 11ème meurtre qui a lieu dans la ville de Québec depuis le début de l'année.

Mort par asphyxie

■ Un incendie mineur qui s'est déclaré hier vers 13h20 au 1905 rue St-Cyr à Ville Saint-Laurent a réussi à faire une victime. Une dame de 84 ans, Mary Forrester, est morte par asphyxie. L'incendie a été sous contrôle quelque dix minutes après l'arrivée des pompiers. Une enquête est menée pour déterminer la cause de cet incendie.

Faux appel à la bombe

■ Le centre commercial Place Porto-Bello de Brossard a reçu un appel à la bombe samedi vers 13h00. L'individu disait au téléphone que le centre commercial allait sauter «dans une heure, 25 minutes et 30 secondes». L'évacuation des quelque 500 clients s'est effectuée sans panique. Le directeur du centre a averti chaque gérant de boutique de bien vérifier la présence de colis suspect. Le centre a rouvert ses portes à 15h00, puisqu'il ne s'y trouvait aucune bombe. Cet appel a été pris très au sérieux car on s'est souvenu de l'explosion du marché de la Rive sud, juste à côté à Greenfield Park, il y a à peine trois mois. Cette explosion avait fait pour \$7 millions de dommages.



Une trentaine d'ex-élèves de Johanne Pelletier s'étaient rendus aux funérailles en autobus nolisé.

Photos Armand TROTTIER, LA PRESSE

Les élèves de Johanne Pelletier n'ont pas manqué le rendez-vous

■ Lundi passé, en entendant à la radio qu'une Johanne Pelletier âgée de 29 ans était morte écrasée par une femme qui

s'était jetée du haut d'une tour de Notre-Dame de Paris, Benoît et Jean-François Tétrault, 9 et 10 ans, ont demandé à leur mère:

«Maman, c'tu notre Johanne?» «Je ne pensais vraiment pas que c'était elle, raconte Mme Tétrault, de Saint-Charles-sur-le-Richelieu. Je me disais qu'il de-

PAUL ROY

vait bien y en avoir plusieurs Johanne Pelletier... dix minutes plus tard, on m'annonçait la fin de la nouvelle au téléphone. L'année dernière, Johanne Pelletier enseignait à Benoît Tétrault; l'année précédente, elle avait enseigné à Jean-François.

En poste depuis quelques années à Saint-Charles, elle avait aussi fait la classe à Pascal Langlois, Marco, Eric et Nicolas Pratte, Martin et Lyne Laporte, Steve, Guylaine et Éveline Tétrault, Manon Cordeau, Brigitte et Carine Roussel, Caroline Viens, Claude Benoît, Benjamin Lafrenière, Raymond Southière et plusieurs autres.

Samedi après-midi, aux funérailles de l'enseignante, à l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, sur l'île Bigras, à Laval, ils étaient venus en autobus nolisé: une trentaine d'enfants et environ dix parents.

Une pro

«Nous l'avons grandement appréciée et nous allons continuer à l'apprécier, soulignait Mme Monique Viens, la mère de Caroline. C'était vraiment une professionnelle qui vivait son enseignement; nous considérons que c'est une grande perte pour la communauté de Saint-Charles.»

Trois collègues de travail de Johanne Pelletier, Mmes Ginette Pagé, Louise Bélanger et Claire Benoît, assistaient aussi aux funérailles célébrées par le curé Fernand Lachapelle, qui a vanté le «dévouement exemplaire auprès des jeunes de celle qui nous a réunis ici».

La petite église de bois était pleine à craquer quand le curé a prononcé ces paroles: quelques centaines d'amis et de parents dont sa famille immédiate comprenant son père, sa mère, son frère Claude et ses sœurs Luce et Francine.

Après la cérémonie, la dépouille de Johanne Pelletier a été conduite à un crématorium.



À la sortie de l'église, on aperçoit les parents de Johanne, M. et Mme Pelletier, son frère Claude et sa sœur Francine. Une autre sœur, Luce, n'apparaît pas sur la photo.

Touché par deux balles au volant de l'auto de son gendre

■ Un Montréalais de 68 ans, M. Julius Alter, a été victime d'une tentative de meurtre samedi en début d'après-midi, alors qu'il conduisait la voiture de son gendre, une Chevrolet Malibu modèle 81. L'attentat a eu lieu sur le viaduc Beaumont-Rockland, à Ville Mont-Royal.

M. Alter habite seul dans le quartier Côte-des-Neiges. Alors qu'il franchissait le viaduc, il a été doublé par un second véhicule, une camionnette Chevy Van bleu foncé, selon un témoin. Un homme assis à droite dans la camionnette a pointé son arme en direction de la victime et a tiré à plusieurs reprises, d'après les

traces relevées sur la voiture de la victime.

M. Alter a été touché par deux balles, dont une à la tête. L'homme a cependant eu la présence d'esprit de stopper immédiatement son véhicule et de mettre au neutre son embrayage. Il repose à l'hôpital Royal Victoria dans un état jugé satisfaisant. Il s'est dit incapable d'identifier ses assassins.

La victime est déjà connue par la police pour des affaires de fraude et de recel. Comme cet homme n'était pas dans sa propre voiture, on se demande si l'attaque lui était bien destinée.



Tout sucre, tout miel...

Pour éviter de déranger l'agencement de sa coiffure-barbe, Carol Green, qui participait durant le week-end à la conférence annuelle de la Société des apiculteurs des USA, à Orno dans le Maine, évitait tout geste brusque et sa voix se faisait toute mielleuse. Comment réussir à attirer tant de butineuses sans subir l'assaut de leurs dards? Facile, d'expliquer la jeune femme de 25 ans, il s'agit de ne pas être nerveuse et d'accrocher une petite boîte, contenant une reine, sous son menton. Les travailleuses s'agglutinent immédiatement sur le porteur de la reine.

téléphoto UPI

Week-end de 11 morts, dont 10 sur les routes

■ Au moins 11 personnes sont décédées de façon accidentelle au Québec durant la fin de semaine, sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec. Sur ces 11 accidents mortels, un seul n'est pas un accident de la route. Un enfant de 7 ans a été la première victime du week-end, vendredi dernier. Il s'agit de la petite Cynthia McDonald de Saint-Bruno, suite à un accident de la route.

Un résident de Laval, René Laframboise, a été tué samedi sur la route 153 à Saint-Thécle, près de Shawinigan. M. Laframboise, qui était âgé de 25 ans, a perdu le contrôle de son véhicule. Deux personnes sont mortes samedi après-midi sur la route 344 à Greece's Point, près de Lachute. Les victimes sont Marcel Lafleur, 27 ans, de Grenville, et Lise Braney-Lafleur, 36 ans, de Saint-Philippe.

À Notre-Dame-du-Laus, M. Stanley Wilson, 28 ans, de Pétawawa, en Ontario, est décédé samedi après avoir été enseveli par un glissement de sable alors qu'il creusait un puits.

Une collision entre une automobile et un train samedi, à Saint-Augustin, a entraîné la mort de Christian Morais, 17 ans, de cette même municipalité.

Samedi soir, une collision entre deux motocyclettes sur la route 169, près de Dolbeau, a coûté la vie à Jackie Martel, 18 ans, de Dolbeau, et à Francis Kurtness, 25 ans, de Pointe-Bleue.

Un motocycliste de 24 ans, Russel Veilleux, de Saint-Benoît, est décédé après avoir perdu le contrôle de son véhicule. L'accident est survenu dans la nuit de samedi à dimanche, à Saint-Georges-est, dans la Beauce.

Un autre accident de moto est survenu sur la route 138 à Saint-Fidèle et a fait une victime dimanche après-midi. Il s'agit de Vital Harvey, 24 ans, de Cap-Aigle.

Une femme de Neuchâtel, Mme Madeleine Corrigan-Légaré, âgée de 48 ans, est morte hier. Elle a perdu le contrôle de son véhicule sur la route 371, à Saint-Gabriel.

« La condition physique des gens reflète l'esprit qui anime un pays »

- CÉLINE HERVIEUX-PAYETTE

OTTAWA (PC) — Céline Hervieux-Payette, la nouvelle membre du cabinet Trudeau, est mieux connue pour son acuité juridique que pour son intérêt dans les sports. Elle a pourtant été nommée vendredi au ministère de la Santé et du sport amateur.

Seulement trois heures après avoir été avisée de cette nomination, elle discutait calmement de son nouveau boulot.

« C'est très excitant », a affirmé la mère de trois adolescentes, âgée de 42 ans. « Je n'ai toutefois appris la nouvelle qu'à 15 heures aujourd'hui, aussi ai-je besoin d'un certain temps pour me donner des priorités et des objectifs dans ce nouveau travail », a raconté Mme Payette.

Elle-même sportive (elle joue au tennis, nage, fait de la bicyclette et du ski l'hiver), Mme Payette est impliquée par le biais de ses filles dans un programme d'athlétisme au Québec.

« J'entends soutenir le sport amateur de toutes mes forces au cabinet. Le sport est un domaine où l'on est plus tenté de couper des subventions en période économique difficile », a-t-elle noté.

L'esprit d'un pays

« La condition physique des habitants d'un pays reflète l'esprit qui anime un pays. Cette condition physique démontre que l'on peut espérer en l'avenir », a affirmé la nouvelle ministre.

Elle reconnaît avoir du pain sur la planche en vue des Jeux olympiques d'hiver de 1988 à Calgary,

de la participation canadienne aux Jeux olympiques de 1984 de Los Angeles et des Jeux d'hiver 1984 de Sarajevo, en Yougoslavie.

« Je crois qu'à l'avenir, les gens vont consacrer d'avantage de leur temps libres au sport et à prendre soin d'eux plutôt qu'à regarder la télévision », a souligné la ministre.

Mme Payette a été élue aux Communes en 1979, après avoir perdu sa première campagne électorale en 1977. Elle a été réélue en 1980 et a été secrétaire parlementaire du solliciteur général, Bob Kaplan, jusqu'en 1982.

Avocate, elle a déjà été conseillère spéciale du ministre du Travail du Québec et a été relationniste d'une importante chaîne de magasins d'alimentation.



Céline Hervieux-Payette

L'avenir de Trudeau demeure la question-clé

(Selon PC et UPC) Maintenant que le premier ministre Trudeau a procédé en coup de vent au plus important remaniement ministériel à s'être produit à Ottawa depuis son accession au leadership libéral, une question court sur toutes les lèvres: sera-t-il toujours en place lors de la prochaine élection générale?

Deux écoles de pensée s'affrontent à ce sujet. Plusieurs affirment que si M. Trudeau a congédié cinq ministres — ce qui lui répugne en temps normal — c'est tout simplement qu'il veut relancer son parti avec la ferme intention de demeurer à son poste lors du prochain scrutin.

D'autres analysent la situation de façon différente. Ils estiment que la majorité des ministres en place peuvent être facilement déplacés ce qui permettrait à un nouveau leader libéral de procéder à des multiples changements dès le moment où il assumerait ses fonctions.

Plusieurs des changements apportés par M. Trudeau à son conseil des ministres étaient prévus depuis plusieurs mois. Le ministre de l'Environnement, John Roberts, ne se cachait pas pour dire qu'il voulait abandonner son portefeuille. Son vœu s'est réalisé.

En qualité de ministre de l'Emploi, il hérite d'un emploi qui n'a valu que des difficultés à son prédécesseur, Lloyd Axworthy. S'il obtient de réduire le chômage, au Canada, il pourrait toutefois s'avérer un candidat logique à la succession de M. Trudeau.

Quant à M. Axworthy, il a obtenu les Transports, ministère qu'on lui concédait déjà en 1980. Il pourra ainsi s'affirmer en appliquant les nouveaux tarifs ferroviaires qui sont tant décriés dans l'Ouest.

Parmi ceux qui appartenaient déjà au cabinet, on note plusieurs gagnants: Judy Erola quitte les Mines pour la Consommation où elle pourra mieux réaliser ses ambitions politiques, tandis que Jean-Jacques Blais abandonne le peu reluisant Approvisionnement et Services pour la Défense, où il pourra plus facilement se faire valoir.

Charles Caccia, qui est entré au cabinet comme représentant des minorités ethniques, passant du Travail à l'Environnement, n'a rien gagné ni rien perdu.

Charles Lapointe, par ailleurs, ne peut se plaindre, obtenant son propre ministère des

Approvisionnements après avoir été ministre d'État aux Relations extérieures.

Le grand perdant semble être Jean-Luc Pépin qui doit abandonner les Transports, ministère d'importance de première grandeur, pour succéder à M. Lapointe et passer sous les ordres du ministre Allan MacEwen des Affaires extérieures.

André Ouellet a certes été promu en passant au Travail et en conservant la responsabilité des Postes. Un perdant surprise, le ministre Gilles Lamontagne, de la Défense, qui est tout simplement écarté et qui se retrouvera probablement au Sénat ou dans une ambassade.

Trois autres ministres congédiés, Paul Cosgrove, Jim Fleming et Ray Perrault, avaient fait peu de bruit par le passé. Leur disparition semble vouloir passer inaperçue.

Jusqu'à maintenant, les réactions ministérielles ont été peu étonnées. M. Pépin a admis qu'il aurait aimé poursuivre son travail aux Transports mais s'est refusé à commenter sa quasi-déstitution. Quant à M. Lamontagne, il s'est dit prêt à servir en tout temps, si M. Trudeau le réclame, mais a avoué être déçu d'être écarté du cabinet.

Quant au sénateur Perrault, qui dit avoir offert sa démission il y a plus d'un an à son chef, il s'est inquiété par ailleurs de ce que la Colombie-Britannique ne soit plus représentée que par un seul membre du cabinet, le sénateur Jack Austin.

Quant au premier ministre Trudeau, qui a quitté le Canada pour des vacances de deux semaines immédiatement après la cérémonie d'assermentation des nouveaux ministres, il a refusé d'expliquer les raisons qui l'ont incité à procéder à 13 changements.

Les cinq députés d'arrière-ban élevés au cabinet, Roger Simmons, Céline Hervieux-Payette, David Smith, David Collette et Roy MacLaren, suffiront-ils à donner au gouvernement libéral une nouvelle impulsion susceptible de le relancer sur la voie de la popularité, à moins d'un an d'une élection générale?

Le seul à avoir laissé entendre que le remaniement est symptomatique d'une amorce de campagne électorale fut John Roberts qui admet qu'il devient le principal lieutenant de M. Trudeau en Ontario en vue d'y remanier l'image du parti qui pourrait perdre ou gagner le prochain scrutin selon les résultats qu'il obtiendra dans cette province.



Gilles Lamontagne

Gilles Lamontagne quitte à regret le ministère de la Défense nationale

QUÉBEC (PC) — Gilles Lamontagne a quitté « à regret le ministère de la Défense nationale », vendredi, à la suite du remaniement annoncé à Ottawa par le premier ministre Pierre Trudeau.

« Mais après trois ans et demi, je conserve le sentiment que nous avons accompli beaucoup. Il y avait certainement de l'action dans ce ministère avec les dossiers du F-18 et des frégates », a raconté le député fédéral de Lan-gelier.

M. Lamontagne a confié: « En discutant avec le premier ministre, nous avons convenu qu'en 22

ans de politique j'avais déjà une carrière remplie ».

« À partir de maintenant, je suis prêt à étudier tout mandat que voudra bien me confier M. Trudeau », a ajouté l'ex-maire de Québec, élu à la Chambre des Communes le 24 mai 1977.

M. Lamontagne, âgé de 64 ans, est « très confiant » de voir son successeur, M. Jean-Jacques Blais, réussir dans ses nouvelles fonctions.

Blais responsable

« C'est un choix que j'approuve entièrement. M. Blais est un ministre responsable, qui s'est toujours intéressé à la Défense et qui connaît bien les dossiers im-

portants », a expliqué en substance M. Lamontagne.

Appelé à commenter les informations diffusées ces derniers jours alléguant que le Québec n'aurait pas la part prévue du contrat des frégates, M. Lamontagne a réitéré que « le contrat sera très avantageux pour le Québec ».

« Les négociations entre Marine Industrie et Vickers vont bon train. Bien sûr, il n'y a pas de sous-contrat signé, mais puisque le contrat principal ne sera lui-même signé que jeudi prochain, il n'y a pas lieu de se surprendre. Le Québec a été bien servi la-dans », a conclu l'ex-ministre.

Le joyeux retour en classe!

Les prix sont en vigueur du 15 au 20 août 1983. Vêtements pour enfants de 3 mois à 14 ans.

Des prix absolument imbattables! Achetez deux hauts à prix courants et obtenez un bas à moitié prix!

Vous pouvez réaliser des économies substantielles à l'achat de coordonnés choisis parmi notre vaste assortiment de vêtements vendus séparément en tailles 4 à 14. Les enfants adoreront les couleurs et modèles à la mode dans de ravissants tissus. Les hauts: de 6,50 \$ à 21 \$; les bas: de 10 \$ à 23 \$. C'est facile de préparer à bon compte vos enfants pour le retour en classe... des hauts coordonnés et des bas à moitié prix pendant l'inauguration! Recherchez ce ballon en magasin et économisez!



Health-tex

Vêtements coordonnés pour enfants
Ils en sauteront de joie!

Cataraqui Town Centre
Kingston, Ontario

Sarnia Eaton Centre
Sarnia, Ontario

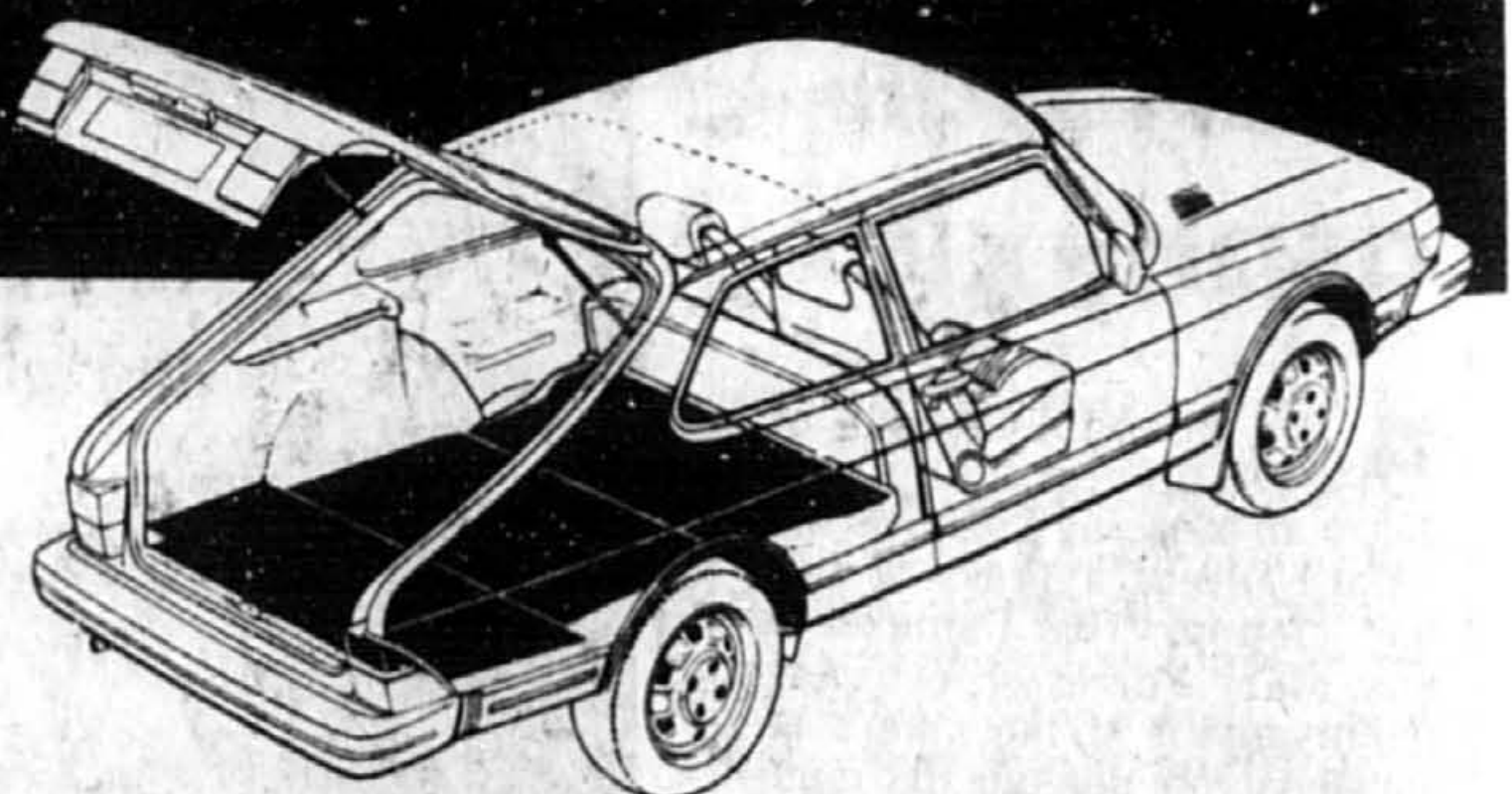
Toronto Eaton Centre
Toronto, Ontario

Rideau Centre
Ottawa, Ontario

Markville Shopping Centre
Markham, Ontario

Carrefour Laval
Chomedey Laval,
Québec

GRANDE OUVERTURE!



Pour le travail comme pour les loisirs, le compartiment utilitaire de la Saab répond à tous vos besoins de transport. En quelques secondes, votre sedan de luxe Saab à trois ou quatre portes devient un véhicule utilitaire dont beaucoup de familles et prétendues grandes voitures pourraient s'inspirer.

Les autres équipements standard pour les performances et la sécurité comprennent:

- pare-chocs autoréparables
- siège chauffant du conducteur
- traction avant
- moteur de 2 litres à arbre à cames en tête et injection
- système de chauffage et de filtrage à 12 bouches d'air
- freins sans amiante
- essuie-phares/lave-phares (Turbo seulement)

Avant d'acheter un sedan performant, faites l'essai de la Saab. Offrez-vous tout ce que vous attendez d'une voiture... et plus.

SAAB

La technique suédoise.
On peut s'y fier.

DÉPOSITAIRES:

Automobiles Élegante
4747 est. rue Jean Talon
Montréal 374-6550
Les Moteurs Décarie Inc.
55, rue Gincé
Ville St-Laurent 334-9910

Garage Lavigne Inc.
37, rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Belleuve 457-5537
Robert Barrell Automobiles
11355 Côte de Liesse
Dorval 631-4387

SELON MacEACHEN

Le retrait du Canada de l'OTAN n'est nullement prévisible

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, estime que seul un revirement important de l'opinion publique provoquerait le retrait du Canada de l'OTAN.

Le ministre s'est ainsi exprimé alors qu'il participait samedi à une émission d'informations sur le réseau de télévision CTV.

M. MacEachen reconnaît que la décision du gouvernement concernant les missiles Cruise est d'une importance majeure pour les Canadiens et qu'il est difficile de faire le partage entre l'attitude générale concernant le désarmement et les protestations portant spécifiquement contre les essais Cruise.

Il ajoute cependant que depuis 30 ans le principe de base garantissant la sécurité du Canada, des États-Unis et de l'Europe occi-

dentale repose sur la dissuasion et que celle-ci doit englober la menace nucléaire.

Au cours de l'entrevue, M. MacEachen a déclaré qu'en définitive le missile Cruise ne sera qu'un avion comme les autres durant les essais dans le nord de l'Alberta puisqu'il ne sera pas armé.

Il faisait ainsi allusion à la crainte manifestée par des Canadiens concernant l'éventualité d'un écrasement.

Le ministre a rappelé que 45 000 avions traversent quotidiennement le territoire canadien et que le missile Cruise ne sera pas différent d'eux, à l'exception du fait que des précautions supplémentaires seront en vigueur pour éviter tout accident tragique.

OTTAWA

APRÈS SAMANTA

Au tour de Jeanne Sauvé d'être invitée à Moscou

Après la petite américaine Samanta, c'est au tour de la présidente de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé, de prendre le chemin de Moscou, à l'invitation cette fois du Soviet suprême.

Mme Sauvé sera en URSS du 20 au 30 septembre, à la tête d'une petite délégation de parlementaires canadiens.

Les noms des députés ou ministres qui composeront cette délégation ne sont pas encore connus; c'est Mme Sauvé elle-même qui a lancé les invitations, ce qui veut dire à tout le moins que M. Serge Joyal, avec qui la présidente a toujours des rapports très froids, ne sera pas de la partie. Traditionnellement, les leaders parlementaires des trois partis sont invités.

Le but de ce voyage: échanger sur le parlementarisme, discuter de démocratie..., faire un tour d'horizon sur les questions bilatérales, et parler de désarmement. Un bien beau voyage...

La rentrée des classes

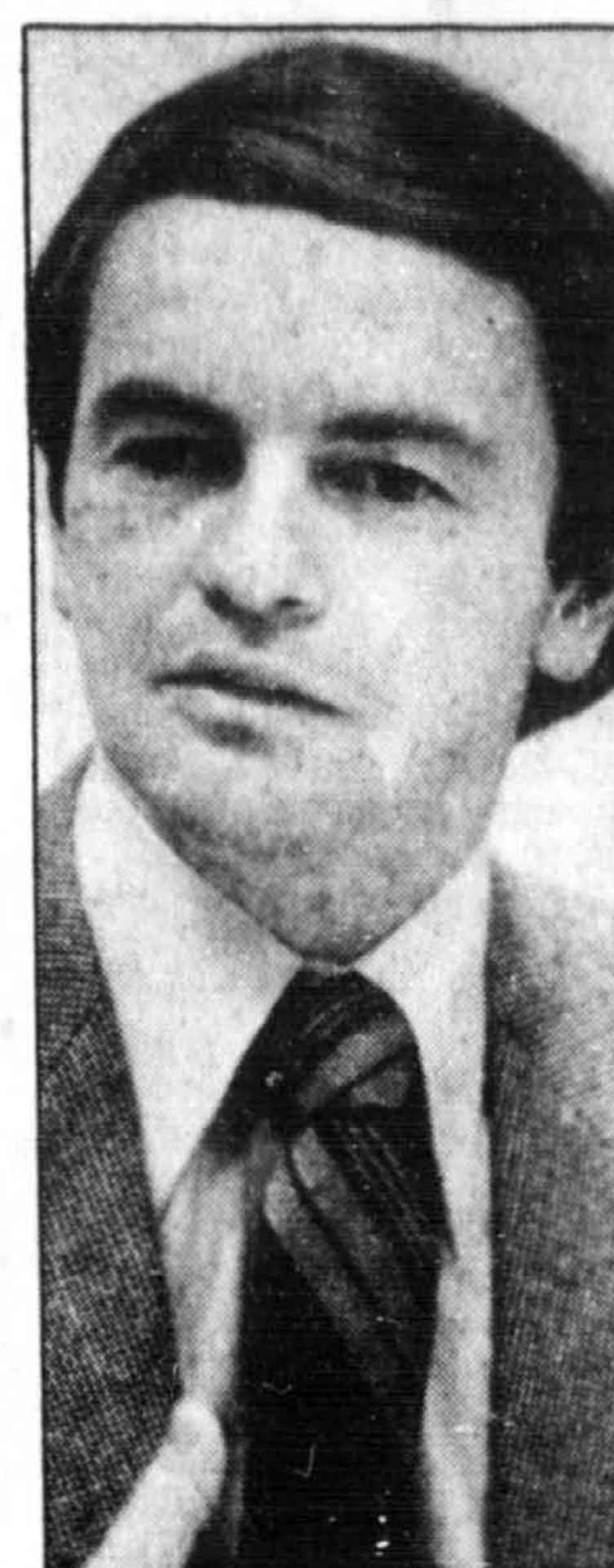
Les vacances s'achèvent pour les politiciens fédéraux qui se retrouveront sous peu dans le cadre d'une série de rencontres pour parler politique.

Les ministres du cabinet Trudeau se rencontreront les 20, 21 et 22 août à Val Morin pour parler de la défense et des Affaires extérieures, après quoi le caucus national du Parti libéral tiendra une réunion à Ottawa le six septembre.

Fidèle à sa tradition de tenir des retraites fermées, le caucus



Jeanne Sauvé



Serge Joyal

des libéraux fédéraux du Québec se réunira pour sa part les sept, huit et neuf septembre au Manoir du Lac Delage près de Québec.

Le nouveau chef conserva-

teur, M. Brian Mulroney, réunira presque en même temps ses députés au Mont Sainte-Marie du neuf au 11 septembre. Les députés du NPD se réuniront aux mêmes dates à Hunt's

Point en Nouvelle Ecosse, pour discuter des questions intéressant les provinces maritimes.

Dernier élément au calendrier pour le moment: le congrès du Parti libéral du Canada, section Québec, les 31 septembre, 1er et 2 octobre, au Centre des congrès de Montréal. On y discutera de la reprise économique au Québec, pour les années 1990...

Trudeau consulte

Le bureau du premier ministre Trudeau procède depuis quelques jours à une consultation exhaustive des députés sur la perception de la population à l'endroit de la politique des six et cinq p. cent du gouvernement fédéral.

Selon les informations recueillies par LA PRESSE, cette consultation prépare l'énoncé des intentions du gouvernement à ce sujet dans le prochain Discours du trône.

La plupart des députés interrogés jusqu'à maintenant ont répondu que la politique de lutte à l'inflation était bien perçue par la population, jusqu'à l'annonce récente de la hausse de plus 13 p. cent des taxes sur le tabac et l'alcool, par le ministre Lalonde.

Depuis cette annonce, les contribuables sont en droit de se dire que le gouvernement leur demande de faire ce qu'il leur préche, mais non ce qu'il fait lui-même, a expliqué un député mécontent.

GILBERT LAVOIE

SONDAGE GALLUP

80% des Canadiens croient que l'avortement devrait être légalisé

Plus de huit Canadiens sur dix croient que l'avortement devrait être légalisé mais peu d'entre ces derniers — moins de un sur quatre — sont favorables à l'avortement sans condition.

En réalité, 23 p. cent des Canadiens estiment que l'avortement ne devrait être soumis à aucune restriction et 59 p. cent des autres croient qu'il ne devrait être légalisé qu'à certaines conditions. Enfin, 17 p. cent des personnes interrogées affirment que les pratiques abortives devraient être interdites en toutes circonstances.

Les résultats de ce dernier sondage Gallup sont similaires à ceux obtenus lors d'un diagnostic populaire réalisé en 1975. En 1978, lors d'un autre sondage, un pourcentage moindre, soit 16 p. cent, favorisaient l'avortement sans condition.

La première question posée lors du dernier sondage était: «Croyez-vous que l'avortement devrait être légal dans tous les cas, légal seulement dans certains cas ou illégal dans tous les cas?»

Le tableau ci-dessous répartit les réponses et les compare à celles obtenues lors des enquêtes similaires réalisées en 1978 et 1975.

	Résultats nationaux		
	1983	1978	1975
Légal en toutes circonstances	23%t	16%	23%
Légal sous certaines conditions	59%t	69%	60%
Illégal en toutes circonstances	17%t	14%	16%
Aucune opinion	1%t	1%	1%

Un sondage semblable, réalisé aux États-Unis en juin dernier, a donné des résultats similaires: 58 p. cent des répondants estimaient que l'avortement devrait être légalisé à certaines conditions, 23 p. cent en toutes circonstances et 16 p. cent réclamaient qu'il soit interdit, quelles que soient les conditions.

Afin de mieux estimer la position des Canadiens à l'endroit des pratiques abortives présentement en vigueur au Canada, la question suivante a été posée à ceux qui estiment que l'avortement devrait être légalisé sous certaines conditions:

«Selon vous, est-ce qu'un avortement devrait être légal s'il est pratiqué par un médecin qualifié dans un hôpital approuvé, après révision du cas par un comité d'avortement thérapeutique?»

Si on tient compte des réponses à cette question avec celles données à la première, on se rend compte que 75 p. cent des Canadiens croient que l'avortement devrait être légalisé sous les conditions précitées, que 23 p. cent continuent à s'y opposer et que 2 p. cent des répondants sont incertains de l'attitude à adopter.

Les résultats de ce sondage ont été tirés d'interviews réalisées à domicile du 7 au 9 juillet, auprès de 1 062 Canadiens de plus de 18 ans, échantillonage donnant des résultats précis à quatre points de pourcentage près dans 19 cas sur 20.

Le nombre des avortements aurait atteint un sommet

OTTAWA (PC) — Quelque 15 ans après que le Code pénal eut été amendé afin de légaliser l'avortement dans certains cas précis, le nombre de ces interventions pratiquées au Canada semble avoir atteint un plateau.

C'est en 1969 que le Parlement adopta enfin une loi permettant les pratiques abortives pour protéger la santé de la mère ou de l'enfant. Depuis lors, le nombre des avortements n'a cessé de croître, passant de 11 200 en 1970 à 65 855 en 1980.

En 1981, on nota toutefois un premier déclin annuel de ces pratiques qui sont tombées alors à 65 127.

Les chiffres de 1982 de Statistique Canada ne seront pas disponibles avant l'automne mais Suzanne Brazeau, du service de

planning familial du ministère de la Santé, estime que le nombre des avortements semble avoir atteint un sommet. Elle juge toutefois qu'il faut étudier ces chiffres officiels avec prudence.

Les 65 127 avortements de 1981 ne représentent que ceux qui ont été pratiqués officiellement, à l'intérieur des directives du Code pénal qui stipule qu'une telle intervention doit être pratiquée dans un hôpital après avoir été approuvée par un comité de trois médecins.

SOLITUDE?



Club de rencontre
Les amis des arts
526-4966

CUISINEZ FINEMENT AVEC ASSURANCE

Cours de base
donnés par
Henri Bernard
1 fois par semaine
du 12 sept. au 8 nov.
PROSPECTUS
843-6481

2015, rue de la Montagne, #610
Montréal H3G 1Z9
Institut Culinaire
de Henri Bernard
Permis
d'enseignement
de culture
personnelle
749-640

LONGUEUIL

FACE AU FLEUVE

Manoir
pour retraités

Appartement
modèle ouvert
tous les jours de
10 h à 17 h

LE SAINT-MAÏO

390, rue Bord-de-l'Eau
651-0290

LIQUIDATION DE FIN DE SAISON

LA VENTE
PREND FIN
SAMEDI

RADIAL À RABAIS

ÉCONOMISEZ
À L'ACHAT DE
CES RADIAUX
ÉPATANTS À
BANDE BLANCHE.

DIMENSION DESCRIPTION	PRIX
P195/75R14 VIVA, BANDE BLANCHE	65 ⁹⁵ \$
P205/75R14 VIVA, BANDE BLANCHE	69 ⁹⁵ \$
P195/75R15 VIVA, BANDE BLANCHE	71 ⁹⁵ \$
P205/75R15 VIVA, BANDE BLANCHE	73 ⁵⁰ \$
P215/75R15 VIVA, BANDE BLANCHE	74 ⁹⁵ \$
P225/75R15 VIVA, BANDE BLANCHE	85 ⁵⁰ \$
P235/75R15 VIVA, BANDE BLANCHE	89 ⁹⁵ \$

PNEUS À RABAIS POUR CAMION LÉGER

69 ⁹⁵ \$	700-15 SC 6 PLUS TRACTION HI-MILER	76 ⁹⁵ \$	700-15 SC 6 PLUS SURE GRIP	86 ⁹⁵ \$	750-16 AC 8 PLUS SUPER HI-MILER
---------------------	---	---------------------	----------------------------------	---------------------	--

GILET DU RADIAL WRANGLER

Procurez-vous ce superbe gilet similisuede d'une valeur de 49,95\$ sans frais supplémentaires à l'achat de quatre pneus radiaux Wrangler. Ou ne payez que 8,95\$ pour ce gilet à l'achat de deux radiaux Wrangler. Pour plus de renseignements, rendez-vous au Centre Go Goodyear.

PNEUS CEINTURÉS À RABAIS

PNEUS CEINTURÉS À RABAI\$			
A78-13 POLYGLAS, BANDE BLANCHE	39 ⁹⁵ \$	D78-14 POLYGLAS, BANDE BLANCHE	47 ⁹⁵ \$
E78-14 POLYGLAS, BANDE BLANCHE	48 ⁹⁵ \$	F78-14 POLYGLAS, BANDE BLANCHE	49 ⁹⁵ \$
		G78-15 POLYGLAS, BANDE BLANCHE	53 ⁹⁵ \$

RADIAUX À BAS PRIX COURANTS POUR VOITURES IMPORTÉES ET PETITES VOITURES

56⁵⁵\$ P155/80R13 TOUTES SAISONS BANDE BLANCHE	62⁷⁰\$ P155/80R13 TIEMPO FLANCS NOIR
65⁶⁵\$ P155/80R13 TIEMPO BANDE BLANCHE	71⁰⁰\$ P185/80R13 TIEMPO FLANCS NOIR
73⁹⁰\$ P165/80R13 TIEMPO BANDE BLANCHE	77⁰⁰\$ P165/80R13 TIEMPO BANDE BLANCHE

PNEUS DE PERFORMANCE À RABAIS POUR CAMION LÉGER

99 ⁹⁵ \$	9-15 SC 4 PLUS LETTRES BLANCHES DESSINÉES TRACKER A-T	109 ⁹⁵ \$	10-15 SC 4 PLUS LETTRES BLANCHES DESSINÉES TRACKER A
---------------------	--	----------------------	---

POSE COMPRISE

Entretiens effectués du lundi au samedi.

HUILE, FILTRE ET LUBRIFICATION

13⁹⁵\$

Nous posons un litre d'huile FRAM neuf, versons jusqu'à 5 litres d'huile à moteur QUAKER STATE 10W30 dans le moteur et faisons une lubrification complète du châssis avec QUAKER STATE. Nous faisons l'entretien de la plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées.

ALIGNEMENT DES ROUES

13⁹⁵\$

(GARANTIE DE 90 JOURS/9,000 KM)
Nous vérifierons les quatre roues et réglerons la pression de pontage. Nous réglerons la chasse, le centrage et la convergence selon les spécifications appropriées et réglerons les barres de torsion. Nous vérifierons les systèmes de suspension et de direction. Pièces en sus, si nécessaires.

ENTRETIEN DES FREINS GARANTI

89⁹⁵\$

Nous posons des garnitures/paquettes de freins de première qualité en amiante, réparons les roulements des roues avant, faisons le ponçage des rotors/tambours, vérifions les autres pièces des freins et faisons l'essai sur route de votre véhicule. L'ajout de plaquettes métalliques de disque. Pièces et main-d'œuvre comprises. Garantie de 24 mois/40,000 km.

CENTRES GO GOODYEAR

Vente en vigueur dans les Centres Go Goodyear suivants.

Mécanicien en devoir le samedi.

Consultez le directeur pour d'autres aubaines de pneus!

Soyez prudent — Téléphonez pour prendre rendez-vous

5750, ch. Côte-de-Liesse 731-6471	LAVAL (CHOMÉDEY) 1250, boul. Labelle 688-3575	DOLLARD-DES-ORMEAUX 3614, boul. Saint-Jean 620-2341	AMHUNTSIC 10220, boul. Saint-Laurent 381-2591	VILLE D'ANJOU 8301, boul. Métropolitain 354-7444
MONTRÉAL 2615 est, rue Ontario 527-8364	ST-LAURENT 1340, Montée-de-Liesse 334-9312	SAINT-LEONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3280	LAVAL (PONT-VIAU) 366, boul. des Laurendes 667-0210	LONGUEUIL 85, boul. Sainte-Foy 679-5250
CENTRE-VILLE, MONTRÉAL 11 est, boul. de Maisonneuve 849-8031	LASALLE 1870, av. Dollard 363-0633	MONTRÉAL 5135, rue Papineau 527-9854	CHATEAUGUAY 104, rue d'Anjou 691-3160	MONTRÉAL-NORD Centre du Pneu Fleury 3550 est, Fleury 328-2835
9170 est, rue Sherbrooke 742-2662 352-2662	DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, chemin des Sources 684-9332	VERDUN 4000, av. Verdun 761-4568	SAINT-MICHEL 3845 est, rue Jean-Talton 729-4394	Lundi à vendredi 7h30 à 5h30 p.m. Samedi: Ferme

TOUS LES MAGASINS: Lundi à vendredi: 7 h 30 a.m. à 6 h p.m. Samedi: 7 h 30 a.m. à 5 h p.m.

ON S'ATTEND TOUJOURS À PLUS • COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC editorialiste en chef

Ils ont le goût de communiquer

Montréal était l'hôte, la semaine dernière, d'un congrès assez extraordinaire: 500 représentants de la radio communautaire internationale se réunissaient pour leur première assemblée mondiale de leur histoire. Ils étaient italiens, sénégalais, péruviens ou micmacs québécois. Ils faisaient de la radio d'Etat ou de la radio d'opposition. Ils se spécialisaient dans la culture ou dans la simple éducation. Ils étaient parfois loin les uns des autres. Mais ils se sont donné le goût de se rapprocher et d'en rapprocher d'autres qui auraient tout intérêt à mieux les connaître.

Montréal possède quelques stations de radio communautaire, comme Radio centre-ville, par exemple, une station très discrète qui tente de répondre aux attentes socio-culturelles des auditeurs d'un quartier limité. Mais il faut se tourner vers d'autres continents pour voir l'ampleur du phénomène: Milan, en Italie, compte 180 stations radiophoniques parmi lesquelles Radio popolare (station communautaire) se classe au quatrième rang avec 14 000 auditeurs.

Là, cette espèce particulière de communication est utile. Ailleurs, elle est tout simplement essentielle.

Dans certains pays d'Amérique latine, les radios communautaires représentent parfois la seule source d'information non gouvernementale: elles doivent vivre en opposition au régime en place. Dans d'autres pays du même continent, elles servent à l'éducation des populations isolées. En Afrique, elles peuvent être le seul outil de transformation ou d'évolution de régions rurales. Elles collaborent étroitement avec l'Etat qui se sert d'elles pour exercer son devoir d'éducation des masses, même des tribus éloignées.

En Amérique du Nord, elles répondent aux besoins de diverses communautés culturelles qui veulent entretenir des liens avec leurs traditions ou avec leurs semblables: on comptait 175 Canadiens parmi les 500 délégués à l'assemblée. Ces radios entretiennent la «vie communautaire» des immigrants esseulés comme des Indiens déracinés. De toute façon, elles créent ou refont des liens.

Evidemment, cette disparité ne peut engendrer une unité facile. Les radios communautaires du monde ont toutes quelques traits de ressemblance. Mais elles sont bien distinctes, également. Celles qui existent pour contredire l'information officielle ne peuvent pas partager toutes les vues de celles qui sont des créatures de l'Etat. Et celles qui ne répondent qu'aux goûts particuliers d'un groupe de quartier n'ont pas la mission des autres qui ont la responsabilité de l'évolution de tribus analphabètes qui trouvent, dans les ondes, leur seule relation avec un monde civilisé. Les discussions ont donc été, à certains moments, acerbes ou même violentes.

Mais qui s'attendait à un consensus idéologique? Et qui a besoin de cette espèce de consensus? Ce qui unit les radios communautaires et ceux qui s'y consacrent, c'est le goût de la communication, du rapprochement, du service. Il faut cet esprit de service pour accepter, comme journaliste, d'une radio communautaire de Milan, un salaire mensuel de \$400. Et ils sont 20 journalistes et une quinzaine d'autres employés à accepter cette pitance pour faire ce en quoi ils croient.

L'initiative de ce congrès appartient à un groupe de chercheurs qui a su profiter de l'Année mondiale des communications pour regrouper des gens qui passent leur vie à regrouper ceux de leur milieu propre. Les organisateurs méritent des éloges. Ils doivent espérer que l'idée se propagera et qu'elle inspirera d'autres Québécois qui ont le goût de communiquer.

Jean-Guy DUBUC



(Reprise)

Droits réservés

RÉPLIQUE

Réponse du ministre Jean Garon adressée à M. Pierre De Bané

La juridiction québécoise en matière de pêches maritimes étant mise en cause, à la suite du geste d'Ottawa qui abroge l'Entente de 1922 avec Québec et rapatrie ainsi des responsabilités administratives, M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le Gouvernement du Québec, s'y oppose fermement. Voici à ce sujet la teneur de sa lettre adressée à M. Pierre De Bané, ministre fédéral des Pêches et Océans.

Monsieur Pierre De Bané,
ministre
Pêches et Océans — Canada
240 rue Sparks
Ottawa (Ont.)

Monsieur le ministre,
Ainsi donc, vous avez succombé. Succombé aux pressions de vos fonctionnaires qui, massivement issus de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse, étaient irrités d'une administration québécoise des pêches maritimes sur laquelle ils ne pouvaient pas exercer leur plein contrôle. Succombé à la tentation de nivellement qui hante vos collègues du gouvernement fédéral et qui les conduit à extirper des gouvernements provinciaux toute attitude originale, toute compétence spécifique et toute velléité d'agir différemment des autres. Succombé enfin à la vanité de poser un geste théâtral, à défaut de pouvoir entreprendre des grandes réformes, et de vouloir ainsi inscrire dans l'histoire son petit tour de piste à la tête d'un ministère qui a rarement été dirigé par un Québécois.

Je sais bien que l'idée de rapatrier à Ottawa les responsabilités administratives qui furent légues au Québec en 1922 émane du rapport Kirby et qu'elle vous séduit depuis la publication de ce rapport. Je vous ai dit à maintes reprises que vous n'aviez pas besoin de ces responsabilités pour exercer pleinement vos pouvoirs et dépenser sans restriction les millions que vous pourriez vouloir affecter au développement des pêches maritimes au Québec. Je vous ai souvent dit aussi que le régime d'émission des permis de pêche administré par le Québec était bien géré, qu'il était à l'abri des pressions politiques et qu'il serait dangereux de le démanteler pour le confier à des administrateurs fédéraux qui connaissent mal les particularités de la pêche québécoise.

Mais, faisant la sourde oreille, vous avez balayé ces objections et décidé d'agir unilatéralement le 11 juillet dernier. Vous venez ainsi de lier l'inutile au désagréable. Ce qu'aucun autre ministre des Pêches n'avait osé faire ou même envisagé de faire, vous, un représentant d'un comté du Québec, vous l'accomplissez avec une hâte déconcertante sans avoir soupesé les conséquences d'une telle intervention.

1. Les mensonges

Avant d'aborder le fond de cette question, je voudrais corriger un certain nombre de faussetés que vous avez véhiculées lorsque vous avez rendu publique votre décision d'arracher quelques éléments de la juridiction québécoise en matière de pêches maritimes. Il s'agit de grossièretés, de mensonges, de déformations et de prétextes fallacieux auxquels vous recourez sans vergogne pour tenter de justifier votre coup de force.

a) La flotte de rafiots

Vous vous érigez d'abord en sauveur des pêches québécoises, en visionnaire qui, providentiellement, va mettre fin à l'artisanat qui selon vous sévirait dans ce métier de misère. Finie la pêche en chaloupe, avez-vous dit à Montréal. A beau mentir qui vient de loin! Vous savez pertinemment, monsieur De Bané, que c'est le gouvernement fédéral qui a coupé brutalement les subventions à la construction des bateaux de pêche en 1976 une fois que Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse furent bien équipées et que le Québec préparait un plan de modernisation de la flotte. Vous savez aussi que le Gouvernement du Québec a suppléé entièrement au retrait des subventions fédérales et qu'il a offert aux pêcheurs professionnels des subventions et des prêts sans intérêt pour la construction de bateaux modernes, bien équipés et bien adaptés à la préservation de la qualité du poisson. Grâce à ces programmes qui sont, de loin, les plus généreux de tout l'Est du Canada, environ 40% de la flotte de bateaux de 40 à 65 pieds de longueur a été renouvelée au cours des six dernières années et cet effort se poursuivra dans les prochaines années avec ou sans la contribution financière du ministère des Pêches et des Océans. Je me réjouis que vous décidiez de participer à la modernisation de la flotte de pêche, mais j'apprécierai que votre réveil soit un peu moins ronflant dans les circonstances. Cela étant dit, je ne veux aucunement nuire à la «visibilité» que vous rechercherez sans doute.

b) L'obstruction au rapport Kirby

Vous affirmez en outre que, doté maintenant des pouvoirs que vous venez de soutirer au Québec, vous êtes en mesure d'appliquer ici le rapport Kirby et de moderniser toute l'industrie de la pêche. Vous soutenez même que le partage des compétences découlant de l'Entente de 1922 empêchait l'application d'une vingtaine de recommandations de ce fameux rapport.

Mensonge! Les vingt recommandations dont vous parlez concernent des champs de juridiction provinciale pour lesquels le rapport Kirby souhaite la collaboration des gouvernements provinciaux. Elles ne sont pas spécifiques au Québec et ne sont pas liées à l'Entente de 1922. Ces recommandations ont trait à la formation du personnel, à l'inspection du poisson, au triage des produits marins, aux régimes de négociations collectives, à la commercialisation, etc., toutes matières, vous en conviendrez, qui ne sont pas liées à l'Entente de 1922.

Je tiens à vous rappeler, d'autre part, que le rapatriement que vous venez d'effectuer ne s'applique qu'aux activités primaires. Sans nier l'importance de ces champs

de compétence, je vous signale que la juridiction québécoise est incontestable dès que le poisson est débarqué et qu'il y a loin entre la capture et la vente du poisson. Je n'ai pas l'intention de vous déléguer quelque pouvoir que ce soit dans ce domaine parce que l'expérience de votre ministère dans les pêches de Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse a été un échec retentissant, là où le gouvernement fédéral exerce une juridiction totale: l'industrie du poisson de l'Est du Canada est en faillite et il faut y consacrer plus de 400\$ millions pour la faire surnager quelques années encore... en attendant la prochaine crise.

c) L'Entente de 1922: une panacée

Prétendre, comme vous le faites, que «d'instaurer un régime administratif uniforme» facilitera la restructuration de l'industrie de la pêche, c'est prêter à l'Entente de 1922 des attributs qu'elle n'a pas et que vous ne lui avez jamais reconnus, par ailleurs. L'industrie de la transformation du poisson dans l'Est du Canada est en faillite parce qu'elle est incapable d'offrir des produits de qualité, à cause de la complaisance d'un système d'inspection (fédéral) très primitif et totalement incompétent et parce qu'elle n'a pas résolu ses problèmes de gérance et d'encadrement. Ce n'est pas en criant haro sur le Québec et l'Entente de 1922 que vous allez changer d'un iota les problèmes fondamentaux que rencontre l'industrie de la pêche au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Votre geste s'apparente plutôt à une mesure de diversion pour tenter de dissimuler le gouffre dans lequel vous enlisez en tentant de «restructurer», selon un sophisme à la mode à Ottawa, l'industrie de la pêche au poisson de fond à Terre-Neuve et en Nouvelle-Ecosse.

d) La «compétence» fédérale

C'est d'ailleurs en constatant l'imprévoyance qui a présidé à la gestion des pêches dans les provinces de l'Atlantique, gestion qui fut entièrement exercée par l'administration fédérale, que je me méfie de votre propension à étendre votre «compétence» au Québec. Vous savez comme moi que l'industrie de la pêche dans les provinces maritimes et à Terre-Neuve, qui est pourtant contrôlée sans réserve par le ministère des Pêches et des Océans, n'en finit plus de sortir d'une crise pour entrer dans une autre. Vous n'allez tout de même pas me dire que ces débordements cycliques et inévitables et qu'un ministère dynamique et courageux ne pourrait pas briser ce cercle infernal. Il faut une certaine dose d'effronterie et de cynisme pour offrir aux pêcheurs du Québec de les abriter en toute quiétude sous le même parapluie que leurs collègues des autres provinces, comme si cette couverture était étanche et sécuritaire, comme si vous pouviez dissimuler longtemps les trous béants de cette protection. C'est sans doute parce que vous comprenez leur méfiance légitime que vous agitez par la même occasion le moulin à promesses, que vous laissez entendre que vous allez saupoudrer des mil-

e) Les droits de quasi-propriété

Vous soutenez, par ailleurs, que pour appliquer le nouveau régime des droits de quasi-propriété, régime qui remplacera éventuellement l'actuel système des permis de pêche commerciale, il faut une centralisation du processus. Cette explication est cousue de fil blanc puisque ce nouveau régime n'est pas encore défini et qu'il s'adressera, selon toute vraisemblance, aux pêcheurs propriétaires de bateaux de plus de 65 pieds de longueur, à qui vous délivrez déjà les permis de pêche. Vous devriez relire le rapport Kirby pour vous rappeler qu'il ne vise pas les bateaux de moins de 40 pieds. De plus, vous n'appliquerez pas ce système de droits de quasi-propriété avant 1985. Il n'y avait donc pas péril en la demeure.

f) Le mirage de la zone de 200 milles

Vous avez également souligné, à Montréal, que votre intrusion dans les pêches québécoises donnerait l'accès aux Québécois à la zone de 200 milles. Mensonge! Comme si l'Entente de 1922 donnait au Québec une autorité quelconque sur le plateau continental au large de Terre-Neuve! Vous savez pertinemment que l'émission des permis de pêche dans la zone de 200 milles a toujours été confiée à la discrétion absolue du ministre canadien des Pêches et des Océans. Si vous aviez voulu lancer le Québec dans cette pêche océanique, il n'était pas nécessaire de le dépouiller des pouvoirs qu'il détenait dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Si vous aviez tant à cœur l'émancipation du Québec vers la grande pêche hauturière, vous auriez autorisé la délivrance au Québec d'un troisième permis de pêche à la crevette lorsque nous avons acheté le crevettier Lumaag plutôt que de recourir à d'invariables chinoïseries administratives pour autoriser du bout des lèvres la réactivation d'un permis qui avait déjà été consenti au Québec en 1979. Ayez la franchise d'admettre que vos hauts fonctionnaires et plusieurs de vos collègues s'opposent à toute participation québécoise à l'exploitation des ressources de la zone de 200 milles et qu'il sera très difficile d'obtenir de l'administration fédérale autre chose que les deux permis que nous possédons déjà. Vous savez parfaitement que j'ai raison. Alors, ne venez pas répandre les embruns de l'Atlantique en territoire québécois.

g) Un gros Nouveau-Brunswick

Vous avez déclaré, quelque part en ville, que le Gouvernement du Québec, comme celui du Nouveau-Brunswick, affectait un budget annuel de 20\$ millions au développement des pêches maritimes, mais que, contrairement au Nouveau-Brunswick qui drainait ce budget vers l'aide financière aux pêcheurs, le Québec payait des salaires à des fonctionnaires afin d'entretenir, au coût de 8\$ à 10\$ millions par année un «service de police» des pêches, privant d'autant les pêcheurs québécois de bénéfices financiers. Sornettes! Le budget des pêches du Nouveau-Brunswick est de 8 725 500\$ pour le présent exercice financier et celui du Québec est de 30 675 600\$. Le coût du Service de la protection au Québec ne frise pas les 10\$ millions mais s'élève plutôt à 4 376 200\$ pour l'année 1983-84, comprenant les salaires, les dépenses de fonctionnement et les achats d'équipement. Comparer le Québec au Nouveau-Brunswick, comme l'avait fait très diplomatiquement votre collègue Jean Chré-

(Suite à la page A 7)



«Black is beautiful»

Il faut se faire une raison, la campagne pour les élections présidentielles de 1984 est lancée aux États-Unis. On peut bien se répéter que ce battage est déraisonnable, prématuré et inopportun, on doit constater que revues et journaux sont remplis d'articles sur les chances de tel ou tel candidat, dont les intentions réelles, d'ailleurs, restent souvent inconnues.

On avait vu les mêmes manœuvres en 1979. Celui dont on parlait le plus en août 1979 comme «futur» (sic) président des États-Unis, n'était nul autre que Ted Kennedy. Le pronostic s'est révélé faux, comme devait le démontrer la suite.

Ce qui est tout à fait nouveau par rapport aux vigiles de 1979, c'est l'intérêt que suscite une candidature possible à la présidence d'un Noir. Personne ne va dire qu'en 1984, les États-Unis vont élire un Noir à la présidence. D'abord, parce que personne ne le croit. Mais l'entrée en lice possible d'un candidat de couleur excite grandement les imaginations.

C'est à la suite des succès de Noirs aux élections municipales de Chicago et d'Atlanta que la pensée de l'élection d'un Noir à la présidence est venue. C'est d'ailleurs plus Chicago que la ville d'Atlanta qui a encouragé ces supputations, car le maire d'Atlanta (Andrew Young) n'est pas personnellement favorable à une candidature noire.

Un nom circule comme candidat possible, c'est celui de Jessie Jackson. Le révérend Jessie Jackson. Un formidable orateur. (Mais il n'a

pas l'esprit d'équipe, disent ses critiques).

On dénombre environ 8 millions d'électeurs noirs. Bon nombre d'entre eux ne prennent même pas la peine de s'inscrire sur les listes. Aussi, Jessie Jackson et ses amis ont-ils entrepris une vigoureuse campagne pour que les intéressés se prévalent de leur droit de vote. Il va sans dire que Jackson est d'ores et déjà dans le camp des démocrates et que, de toute façon, les Noirs ne dérogeront pas à leur habitude de favoriser le candidat démocrate.

Une mobilisation, même partielle, de l'électorat de couleur peut influencer sur les résultats. Chez les démocrates, où des candidats blancs se sont déjà déclarés, on envisage de proposer un Noir à la vice-présidence, ce qui reviendrait à s'assurer la «bénédictio» de cette partie de l'électorat qui n'est pas blanche. Un Walter Mondale, flanqué d'un Jessie Jackson, aurait belle allure dans la course à la présidence.

Peut-on en être si sûr? Certains observateurs pensent, au contraire, qu'à solliciter trop ouvertement l'aval de la minorité noire, les démocrates pourraient déclencher un «back-lash» dont les républicains vont faire leur profit.

La question est posée à contretemps, car on ne sait même pas si M. Reagan voudra se présenter de nouveau. Mais on observe que, depuis un certain temps, le président tente d'apparaître comme l'homme du juste milieu, à égale distance des ultra-conservateurs et des progressistes. Ne s'émue-t-il pas publiquement du nombre des pauvres dans son pays (les Noirs fournissant le gros du contingent des économiquement défavorisés)? N'est-il pas tenté d'honorer la mémoire de Martin Luther King, champion des droits de son peuple, bêtement assassiné en 1968?

Ce qui relèverait vraiment de l'innovation serait d'élire une Noire à la présidence. L'Angleterre a bien Mme Thatcher. Et l'Inde Mme Gandhi.

Guy CORMIER

EN VRAC

Ministère des jeux vidéo?

Monsieur Jean-Marie Laliberté, Fédération québécoise de la faune. L'édition du vendredi 5 août 1983 de LA PRESSE (p. A 4) vous attribue la déclaration suivante: «(...) la chasse et la pêche méritent bien plus que l'on travaille à les perpétuer qu'à les assimiler au loisir-danse, au chant choral ou au cyclotourisme».

À vous lire, je suis porté à croire que votre défense de la chasse et de la pêche s'appuie davantage sur la prétention et l'ignorance que sur des arguments convaincants. Pour votre gouverneur, sachez que la bicyclette est le loisir le plus populaire chez les adultes au Québec. Pour l'ensemble du Canada, elle vient au deuxième rang des activités physiques les plus pratiquées; pas moins de huit millions de personnes au Canada font du vélo.

Il est certain que dans ses politiques d'aide financière, le gouvernement doit tenir compte du degré de popularité d'une activité de loisir. Néanmoins, il faut éviter, comme vous le faites, de juger de la valeur d'une activité de loisir uni-

quement par son nombre de participants et participantes ou par l'activité économique qu'elle génère. Cela me semble révéler une vision mercantile et intolérante du loisir qui conduit à uniformiser les habitudes de détente.

Vous vous scandalisez des intentions du ministre Chevette de vouloir supprimer les termes «chasse et pêche» de l'appellation de son ministère. Pour soutenir votre point de vue, vous invoquez les revenus que génèrent la chasse et la pêche au Québec. Voilà une logique bien étrange pour choisir le nom d'un ministère. À quand le ministère des jeux vidéo ou des machines à boules?

En tant que membre d'une association de consommateurs et de consommatrices qui se préoccupe de la qualité de l'environnement, je m'interroge sur les intérêts réels que défend votre fédération lorsqu'au nom de la protection de la faune du Québec, s'oppose au projet du ministre Chevette. (...)

Michel LABRECQUE
Vélo Québec

Montréal est vraiment sale

Suite à la lettre de J.-R. Jean du 4 août, c'est vrai que Montréal est sale et laide en plusieurs endroits, et que plusieurs de nos compatriotes sont des malpropres.

Travaillant à Radio-Canada, nous avons le loisir à l'heure du lunch de nous promener dans certaines rues qui ne semblent jamais avoir vu un balai... et les alentours de plusieurs maisons et les terrains vagues semblent servir de dépotoirs!

Quant aux contraventions dont parle J.-R. Jean, ce serait sûrement une bonne idée. J'ai visité Singapour, et j'ai rarement vu une ville si propre et si jolie. On

nous avise avant de descendre de l'avion que les gens pris à jeter des papiers ou autres déchets sur la voie publique recevront des amendes sévères, et ça, ça vous tient une ville propre... Pour ce qui est des papiers à déchets, j'ai vu dans ce même voyage en Asie du Sud-Est des papiers si jolis et si artistiques, qu'on allait y jeter un petit rien, juste pour le plaisir de «les essayer»...

Quant à certaines rues, dont la rue Notre-Dame allant vers l'est, longeant notre «beau fleuve», allez vous y promener: le cafard vous attend!

Louise PAQUIN
Montréal

Deux critiques au maire

Monsieur le Maire, à titre de citoyen de Montréal, j'ai deux critiques à vous faire. Une bonne et une mauvaise. Je commence par les fleurs, le pot viendra ensuite.

Vous avez fait de Montréal une ville très belle, pas besoin d'énumérer toutes vos réalisations, elles sont très connues. Grâce à vous, Montréal a une grande renommée et les gens ont envie de venir voir ce qui s'y passe et c'est là que commence ma critique.

Je travaille avec un groupe à l'entrée de l'île Ste-Hélène et nous avons constaté au cours de la saison estivale à quel point le touriste est mal reçu ou pas reçu du tout quand il se présente en voiture

pour accéder à Terre des Hommes ou à la Ronde. Après avoir fait plusieurs fois le tour de l'île sans trouver de kiosque d'information les touristes frustrés quittent ce merveilleux site qui aurait pu leur occasionner un heureux séjour.

Qui plus est, plusieurs touristes qui osent faire une halte après avoir stationné leur voiture là où ils ne dérangent personne, se voient fratifiés d'une contravention.

M. Drapeau elle est belle Votre Ville, mais j'aimerais que les visiteurs soient mieux informés et mieux reçus quand ils arrivent dans ce qui est aussi Ma Ville.

H. Louis ARSENAULT
Rosemont

Une vie sexuelle à 60 ans ?

Rendu à 65 ans, on pense que la vie est presque finie et que l'on entame subitement la vieillesse. Notre culture encourage cette manière de penser et la majorité des individus perçoivent la vieillesse comme étant quelque chose de regrettable ou bien le commencement de la fin.

Prendre sa retraite du travail, bien souvent malgré nous, est compris comme s'il s'agissait de prendre la retraite de la vie, de l'épanouissement, de la sexualité. Se laisser mourir par le manque d'activité, le sentiment de futilité et d'inutilité, voilà un scénario quotidien que vivent un bon nombre de personnes âgées.

Et pire encore, les personnes du troisième âge finissent par être convaincues qu'elles doivent se résigner à vivre leur vie à moitié à partir de 65 ans. Elles ont appris cette manière d'être et de faire stéréotypée à l'égard de la vieillesse depuis leur propre jeunesse. Et pourtant les statistiques nous montrent qu'après 65 ans, les Québécois ont une espérance de vie moyenne de 15 ans encore. Il reste donc encore à 65 ans une autre vie à vivre.

Considérant l'augmentation accrue du nombre de personnes âgées dans notre société (700,000 en 1982) et celle de la longévité de l'espérance de vie, une attention particulière s'impose quant aux conditions de vie de nos doyens.

Pensons seulement aux préjugés dont ces individus sont victimes et particulièrement en ce qui a trait à leur sexualité. À peine ont-ils 60 ans que l'on a déjà nié leur sexualité parfois par le ridicule, la censure ou par le sentiment de culpabilité. Notre société laisse croire qu'à 60 ans la vie sexuelle n'est ni nécessaire ni possible alors que la sexualité est présente tout au long de la vie et ne disparaît qu'avec la mort. En niant cette dimension de l'être humain, on le prive d'une partie nécessaire, importante et vitale de son épanouissement humain. Nombreux sont ceux à qui il serait urgent de diffuser de l'information quant à la sexualité des personnes du 3e âge. En premier lieu, nous mentionnerons les amis et la famille, puis les intervenants tels que médecins, travailleurs sociaux, et le personnel des foyers d'accueil.

Informée des modifications physiologiques de sa sexualité, la personne âgée pourrait vivre et apprécier davantage l'harmonie des composantes de son corps, de son esprit et de ses émotions. Ainsi elle serait non seulement capable de prolonger l'expression de sa sexualité mais surtout de l'enrichir.

Aline L. COUTURIER
Manuel PENAFIEL
Sexologues
Centre communautaire
Berthiaume-Du Tremblay

Réforme en coup de vent

Si le gouvernement du Parti québécois a créé des déceptions, c'est bien au domaine de l'éducation. Il avait promis tellement de changements importants qu'on s'attendait à ce qu'il mette des énergies dans le perfectionnement des maîtres, dans la reconnaissance de leur mission éducative conforme aux discours officiels.

La réalité fut tout autre. Le gouvernement a réussi à faire s'affronter les différents groupes complémentaires en éducation et créer ainsi une situation telle que ce qui importe maintenant, ce n'est plus la qualité de l'enseignement, mais la réforme scolaire.

Le ministre de l'Éducation a déposé son projet de réforme dans la foule des activités de fin de session et demande aux organismes de préparer un mémoire concernant son projet de loi sur la réforme scolaire au cours de la période des vacances.

Si le ministre a pris près de deux ans à préparer son projet de réforme, il m'apparaît complètement irrationnel de demander aux organismes de préparer leur réponse dans un temps aussi court et aussi peu propice à la consultation.

Comment voulez-vous consulter les comités d'école au cours des vacances? Comment voulez-vous que les autres organismes puissent consulter leurs membres? Ou est l'urgence? Pourquoi faut-il que les mémoires soient présentés avant le 17 septembre?

Le risque que des mémoires soient préparés à la vapeur, sans véritable consultation, est évident.

Si le ministre de l'Éducation veut vraiment consulter, s'il veut connaître le point de vue de tous les partenaires en éducation, comme il l'a maintes fois répété, il doit sans hésiter retarder au mois d'octobre la tenue de la commission parlementaire.

Si le ministre refuse de donner ce délai, il démontre le peu d'importance qu'il accorde aux intervenants dans le domaine de l'éducation. Il faut espérer que le ministre repoussera l'échéance et que les organismes pourront présenter leur point de vue dans un délai raisonnable; ainsi, il faudra se demander ce que cache une telle précipitation...

Maurice BOUILLON
Président de l'Union nationale

Trop tôt le matin...

N'avons-nous plus droit dans notre belle «civilisation» à une certaine «qualité de vie»?

Le 2 août à 6:25 heures a.m., un bruit formidable nous a éveillés. C'était «Sciage de Béton Saint-Laurent» qui venait faire des travaux sur la rue; à 6:33 heures a.m., on commençait à scier l'asphalte...

Je communique avec la police de Montréal et lui demande à quelle heure doit commencer ce travail selon la loi, et on m'informe que c'est à 7 heures a.m. Je me plains donc de ce que se passe mais on me dit que tout probablement on ne se dérangera pas.

J'appelle donc la compagnie me plaignant que c'est assez difficile de dormir avec les nuits chaudes

que nous avons et lorsqu'on commence à s'assoupir, v'lan! On me répond que ce n'est que pour une journée. En effet, au coin du chemin Sainte-Catherine et de la rue Wilderton ce n'est que pour aujourd'hui... mais ailleurs?

Si j'allais m'installer sur votre terrain ou dans votre piscine avec une marmaille bruyante prétextant que ce n'est que pour la journée, qu'arriverait-il?

Réfléchissez, messieurs, observez les lois et laissez-nous avec une certaine «qualité de vie» que l'on vante tant; à mon âge (67 ans) je crois qu'en effet j'y ai droit.

Geneviève BOUDREAULT
Montréal

RÉPLIQUE

(Suite de la page A 6)

tion, ce n'est pas toujours révélateur de ce que l'on veut illustrer.

2. Bousculer pour faire moins

D'aucuns se doutent d'ailleurs qu'en embrassant aussi largement le secteur des pêches, vous ne l'étreignez que bien superficiellement. On peut, dans les circonstances, être le plus prétentieux du monde, mais vous admettez que vous ne pouvez pas assumer au pied levé les tâches qui sont exercées par le Gouvernement du Québec depuis 60 ans. Informez-vous auprès de ceux qui ne sont pas aveuglés par la partisannerie ou qui ne sont pas en conflit d'intérêts; ils vous diront que le Gouvernement du Québec a remarquablement bien opéré les ressources marines dont il avait la responsabilité, que la protection du territoire côtier québécois est la plus adéquate de tout l'Est du Canada et que la procédure de délivrance des permis de pêche commerciale au Québec est la plus ouverte, la plus démocratique et la plus libérale qui soit. Compte tenu de vos pratiques antérieures, il est terriblement hasardeux de votre part de prétendre faire mieux. Je le souhaite pour le plus grand bien des pêcheurs québécois, mais j'en doute énormément.

3. Des préjugés défavorables

Je vous ai déjà souligné par quelques tactiques administratives fédérales le Québec avait «perdu» 64 permis de pêche au chalut. Je me permets de vous le rappeler ici afin de vous illustrer les dangers que vous faites courir aux pêcheurs québécois en confiant la responsabilité de délivrer les permis de pêche aux autorités fédérales.

Il était en effet pratique courante au ministère des Pêches et des Océans — au Québec, du moins — de renouveler automatiquement les permis de pêche au chalut sans tenir compte de l'utilisation de ce

permis par son détenteur. C'est ainsi qu'un grand nombre de retraités, de commerçants et de travailleurs spécialisés, ont possédé pendant plusieurs années des permis de chalutage sans mettre les pieds à bord d'un bateau de pêche. En 1980 et 1981, le ministère des Pêches et des Océans, après avoir maintenu pendant des années ces permis inactifs plutôt que de les octroyer à des pêcheurs de métier, a soudainement décidé de ne plus renouveler ces permis et de les abolir. Cela faisait ainsi disparaître 64 permis de pêche au chalut au Québec, ce qui représente un potentiel d'augmentation de 50% du volume des captures québécoises de poisson de fond et de crevette et la création de 1100 emplois saisonniers.

À la conférence fédérale-provinciale des ministres des pêches de l'Atlantique, tenue le 6 février 1981, j'ai demandé à votre prédécesseur, monsieur Roméo LeBlanc, s'il y avait beaucoup de permis de pêche qui étaient ainsi inactifs. Il m'a confirmé que cette situation prévalait surtout au Québec et, à un degré moindre, au Nouveau-Brunswick. Autrement dit, monsieur De Bané, les fonctionnaires fédéraux surveillaient attentivement l'utilisation des permis de chalutage à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse et faisaient en sorte que les permis inutilisés soient transférés à des pêcheurs qui étaient en mesure de les exploiter. Ces deux provinces, grâce à la vigilance des valeureux fonctionnaires fédéraux, ont donc tiré le plus grand profit de leurs permis de pêche. Curieusement, au Québec, le renouvellement des permis de chalutage, qui fut toujours administré par le ministère fédéral des Pêches et des Océans, souffrait de plus de laxisme. Lorsque les fonctionnaires ont recommandé d'abolir les permis non utilisés, ils savaient parfaitement à quel point cette mesure affecterait le Québec et le confinerait largement à la pêche côtière. N'eût été

de ces manigances, il y aurait au minimum 64 «pêcheurs» de moins au Québec, pour reprendre votre expression fort respectueuse.

De même vos fonctionnaires ont délivré à des Terre-Neuviens (encore!) pêchant dans le golfe du Saint-Laurent quinze permis de pêche au chalut en 1980 et 1981 en violation du gel des permis de chalutage qu'avait décrété le ministre des Pêches et des Océans. Lorsque les pêcheurs de la Basse Côte-Nord m'ont rapporté ces faits, j'ai refusé d'y porter foi parce que monsieur Roméo LeBlanc m'avait assuré qu'aucun nouveau permis de chalutage n'avait été délivré depuis «le gel» de 1978. Mais je me suis rendu au Labrador et j'ai obtenu la liste des détenteurs de permis. Les représentants du ministère des Pêches et des Océans en poste à Québec ignoraient totalement cette histoire et l'ont niée jusqu'à ce que nous leur apportions les preuves irréfutables.

À la conférence fédérale-provinciale des ministres des pêches du 7 décembre 1981, j'ai demandé à monsieur LeBlanc de confirmer ces exceptions à la politique officielle d'émission des permis. Il a demandé au sous-ministre adjoint responsable de l'Atlantique de répondre à la question. Monsieur Art May a confirmé que quinze permis de chalutage avaient été délivrés sur la côte ouest de Terre-Neuve et du Labrador. Il a ensuite invoqué des contextes particuliers et fait appel à quelques bonnes explications tortueuses pour tenter de nous convaincre que Terre-Neuve n'avait tiré aucun avantage de ces manoeuvres. Pour peu, il nous aurait dit que l'émission de quinze permis de chalutage délivrés à des pêcheurs de Terre-Neuve dans un territoire fréquenté par les pêcheurs de Terre-Neuve et du Québec serait profitable à long terme à l'industrie québécoise de la pêche. Pour avoir ainsi dérogé à la politique officielle du ministère, monsieur Art May a été promu

quelques mois plus tard au poste de sous-ministre du ministère des Pêches et des Océans.

Vous allez confier la responsabilité d'émettre des permis de pêche au Québec à ces gens-là? Et prétendre, de surcroît, que cette administration uniforme est plus sécuritaire pour les pêcheurs du Québec?

En tout cas, moi, je perds mes dernières illusions. J'avais pensé que nous pourrions collaborer ensemble en cultivant chacun son jardin, comme dit Jean-Jacques Rousseau. Pendant des mois, je me suis abstenu de tout commentaire afin de ne pas créer de climat d'animosité, de laisser la porte ouverte au dialogue et à la compréhension mutuelle. Je vous ai même offert d'établir des liens personnels afin de pouvoir clarifier les situations ambiguës et d'éviter les affrontements inutiles. Je me rends compte aujourd'hui que ces précautions n'ont pas servi à grand-chose et que vous aviez décidé de procéder coûte que coûte à ce rapatriement.

L'Entente de 1922 fonctionnait depuis 60 ans. Vos prédécesseurs et les miens ont trouvé qu'il s'agissait là d'un arrangement satisfaisant à la fois pour les pêcheurs québécois et les gouvernements. Vous n'avez pas pu la supporter plus de huit mois. Alors, vous comprenez que je recevrai avec beaucoup de scepticisme les prochaines offres de collaboration qui me viendront d'un homme aussi impatient, irritable et irrespectueux de mes compatriotes, jusqu'ici, ont été ses électeurs.

Consentant que vous vous appliquiez, vous aussi, à mettre fin au fédéralisme coopératif, je vous transmets mes salutations.

Le ministre,

Jean GARON
P.S.: Souffrez que je pratique pour une première fois votre habitude de livrer en même temps aux journaux le courrier que vous me faites parvenir.

Des subventions en lieu de taxes

L'Honorable Jacques Léonard, Ministre des Affaires municipales, Assemblée nationale du Québec, Québec, P.Q.

Monsieur le ministre, Dans un communiqué que vous remettez à la presse à l'occasion de l'annonce que je faisais le 5 juillet 1983 de l'octroi par le gouvernement du Canada de subventions au montant de \$650,000 à deux organismes de loisirs de la ville de Beauport, vous affirmiez carrément que «les députés fédéraux devraient avoir la décence de payer leurs taxes avant d'offrir des pseudo-cadeaux».

Pour éviter qu'à la prochaine occasion vous n'induisiez à nouveau en erreur la population de la ville de Beauport et celle de tout le Québec, je voudrais simplement porter les faits suivants à votre attention:

1) Le gouvernement du Canada verse à la ville de Beauport pour les édifices fédéraux situés sur son territoire (manège militaire, bureau de poste et centre d'emploi) des subventions en lieu de taxes calculées à un taux égal à 100% du taux d'imposition de la ville, et ce pour la taxe foncière, la taxe pour l'enlèvement de la neige et les taxes d'eau et de vidange. En 1982, le gouvernement fédéral a ainsi remis à la ville de Beauport près de \$25,000 en lieu de taxes pour ces trois édifices dont l'évaluation foncière s'élève au total à \$890,000.

2) Aucune subvention en lieu de taxes d'affaires n'est cependant accordée puisque ni le manège militaire, ni le bureau de poste, ni le centre d'emploi ne servent à des fins commerciales. Il en serait évidemment autrement si Air Canada ou le Canadien National possédait un immeuble à Beauport.

3) En 1982, une compensation de \$35,000 tenant lieu de taxes foncières pour les battures de Beauport a également été payée par le gouvernement fédéral à cette ville conformément à la réclamation présentée par celle-ci.

4) Si, à l'instar du gouvernement fédéral, celui du Québec payait ses subventions en lieu de taxes à un

taux égal à 100% du taux d'imposition de la ville de Beauport, c'est près de \$5.5 millions qu'il devrait lui verser pour ses immeubles du réseau des affaires sociales (hôpitaux, centres d'accueil...) et de l'éducation (écoles primaires et secondaires). Or, parce qu'il calcule ses subventions à un taux égal à 80% du taux d'imposition de la ville de Beauport pour ses immeubles du réseau des affaires sociales et à 50% pour ceux du réseau de l'éducation, le gouvernement du Québec réduit à environ \$4 millions le montant de ses subventions pour ces immeubles et prive ainsi la ville de Beauport de près de \$1.5 million en revenus annuels.

5) S'il est vrai qu'en 1982, le gouvernement fédéral aurait payé \$44.5 millions de plus aux municipalités du Québec en subventions en lieu de taxes s'il avait payé des taxes d'affaires pour toutes ses propriétés et versé des compensations financières pour des structures telles que quais et pistes d'atterrissage, il est tout aussi vrai que pour la même année le calcul à taux réduit par le gouvernement du Québec de ses subventions pour ses édifices du réseau des affaires sociales et de celui de l'éducation représente un manque à gagner de plus de \$120 millions pour les municipalités du Québec.

6) Il est aberrant de comparer ce que paient les deux niveaux de gouvernement aux municipalités du Québec en subventions en lieu de taxes puisque en raison de la nature de ses responsabilités constitutionnelles le gouvernement du Québec possède un nombre beaucoup plus considérable d'immeubles au Québec que le gouvernement fédéral.

Je vous remercie d'avoir bien voulu prendre connaissance de ces faits et je vous serais reconnaissant de me signaler toute erreur importante que vous pourriez déceler dans ce qui précède.

Louis DUCLOS
Le député de
Montmorency-Orléans

SUCO en Haute-Volta

Le SUCO (Service Universitaire Canadien Outre-Mer) doit continuer son travail de solidarité avec le Tiers-Monde. C'est pour moi on ne peut plus évident.

Je suis présentement volontaire depuis plus d'un an avec le SUCO en Haute-Volta (Afrique de l'Ouest) au niveau de l'alphabétisation des adultes. Dans ce pays, l'alphabétisme touche 92% de la population.

L'alphabétisation veut permettre aux paysans(nes) non seulement d'apprendre à lire et à écrire en langues nationales, mais aussi d'améliorer par leurs propres moyens la qualité de l'eau, leur santé, les techniques agricoles, l'habitation, bref, la qualité de vie en général. En somme, elle veut permettre une maîtrise par les Voltaïques eux-mêmes de leur propre devenir. Si les moyens financiers le permettent, la Haute-Volta aimerait supprimer l'analphabétisme en 10 ans.

Lorsque le SUCO s'inscrit en solidarité avec de tels objectifs formulés par le pays même, il s'engage dans un esprit de respect et

d'échange. Un travail d'équipe devient effectif et se veut formateur à la fois pour le volontaire et les nationaux. Par ailleurs, des groupes d'alphabétisation au Québec (on compte 300,000 analphabètes dans la Belle Province) sont en contact avec la Haute-Volta par l'échange de documents et de réflexions.

En Haute-Volta, d'autres volontaires du SUCO ont oeuvré au niveau de la condition des femmes, de l'éducation par l'audio-visuel, des affaires sociales ou des coopératives d'épargne et de crédit. Ils ont su démontrer l'originalité et la spécificité de l'action du SUCO et faire acquiescer à cette solidarité une reconnaissance chez divers organismes en Haute-Volta.

C'est pourquoi je joins ma voix aux Voltaïques avec qui je suis pour que le SUCO survive et enracine davantage son action. Le financement accordé par l'ACDI (Agence Canadienne de Développement International) doit donc être conséquent.

Yvan COMEAU
Victoriaville

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 17h30.		Commandes	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détachements	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

AUVENTS

EXCLUSIVE! FIBRE DE VERRE

2 jolies colonnes ornementales en aluminium 1 1/2" x 1 1/2"

GRATIS

DE FIBRE DE VERRE DE PREMIÈRE QUALITÉ FAITS SUR MESURE

FILON RENFORCÉE DE NYLON

COMMANDEZ MAINTENANT ET ÉPARGNEZ ET RECEVEZ AUSSI 2 JOLIES COLONNES GRATUITES EN ALUMINIUM ROBUSTE 1 1/2" x 1 1/2"

\$499 ch. PRIX SPÉCIAL

• COMPLÈTEMENT INSTALLÉS
• CHOIX DE COULEURS • LONGUEUR 96" • PROJECTION 48" • PENTE 26"
• GRANDEURS PLUS PETITES À PLUS BAS PRIX
• MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS

TELEPHONE
731-7676
SOIR: 738-5425

TERMES FACILES
ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN DÉCEMBRE
«PAS D'INTÉRÊT»

DÉMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES
JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE

MORCO ALUMINIUM INC. 8225, avenue Mayrand
Montréal

L'éducation sexuelle plus efficace que la censure

—2—

■ Ceux qui s'opposent à toute censure, et notamment à celle de la littérature pornographique, le font généralement en invoquant le droit fondamental à la liberté d'expression.

C'est un problème qu'on doit régler par l'éducation et la persuasion, disent-ils, et non par des interdictions qui seront de toute façon inefficaces dans la mesure où la demande est très forte pour ce type de littérature. Il a toujours existé et existera toujours un marché parallèle et



LOUIS FALARDEAU

(de notre bureau de Québec)

illégal où l'on peut se procurer ce que les marchands honnêtes n'osent pas vendre.

Et puis, si on s'attaque à la pornographie de mauvaise qualité, on ne pourra éviter d'englober dans l'interdiction les oeuvres de créateurs de talent, qu'ils soient poètes, écrivains, photographes ou cinéastes. Des écrivains aujourd'hui aussi illustres que Sade, Joyce, Miller et Lawrence ont ainsi longtemps été censurés.

Lise Dunnigan, qui a beaucoup étudié la question pour le compte du Conseil du statut de la femme, s'oppose à ce qu'on applique un double standard et voudrait qu'on traite sur le même pied « les produits d'une culture cautionnée par une élite » et les produits « cheap ». « S'il est légitime de demander une loi pour protéger les femmes et les enfants, dit-elle, il faut y soumettre tout le monde. »

Elle n'est par ailleurs pas une maniaque de la censure, mais elle croit qu'il n'existe pas un « droit » de prôner la violence envers les femmes ou l'utilisation des enfants comme objets sexuels par les adultes. Interdire la littérature qui fait l'apologie de ces pratiques ne la ferait pas disparaître complètement, mais elle donnerait un dur coup à la puissante industrie de la pornographie.

L'éducation

Il faut aussi, dit-elle, utiliser d'autres types d'action, et



d'abord dispenser l'éducation sexuelle à l'école dès la maternelle. Elle souhaite également que les femmes parlent de sexualité, et notamment que ça devienne un des sujets de leurs créations littéraires et artistiques. « Présentement, constate-t-elle, l'environnement agressif n'est pas favorable à l'expression créatrice des femmes en cette matière. Les lesbiennes sont à peu près les seules qui parlent de sexualité. »

Parmi ceux qui luttent contre la pornographie, que ce soit à la FFQ, au Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF) ou au Front commun contre la pornographie, il y en a qui ont le ciseau plus leste, et notamment ce dernier organisme qui souhaite qu'on interdise les films sexistes! Mais la majorité, même si elle n'a pas le culte de certains pour la liberté d'expression, ne souhaite quand même pas qu'on prohibe la publication de toute photo osée. Tous s'entendent cependant pour qu'on bannisse les revues qui exploitent la violence sexuelle et les enfants.

Le RAIF et son infatigable animatrice, Marcelle Dolment, voudraient aller plus loin et interdire les publications qui dégradent et humilient les femmes (les hommes aussi, s'il s'en trouvait!). Mme Dolment en a particulièrement contre la mensuel humoristique français Hara-Kiri dont elle n'apprécie absolument pas l'humour tout à fait irrévérencieux.

(Toutes les femmes, bien sûr, en ont également contre les revues qui n'utilisent pas la violence mais présentent néanmoins la femme comme un objet sexuel à consommer plutôt que comme une partenaire égale. Elles ne demandent toutefois pas qu'on les interdise, préférant les combattre par d'autres moyens.)

Malaise social?

Un autre argument que se font fréquemment servir ceux qui luttent contre la pornographie a trait à la nocivité réelle de ce produit. La pornographie violente, demande-t-on, est-elle vraiment une des causes de la violence faite aux femmes? Pornographie et violence ne seraient-elles pas plutôt deux manifestations d'un même malaise social, deux façons qu'ont les hommes sexuellement malades de se dévouler? Et dans ce cas, ne serait-il pas préférable de rendre très accessible la littérature pornographique violente pour permettre à ces hommes de s'y dévouler plutôt que de chercher à réaliser leurs phantasmes avec des femmes?

Lise Dunnigan, qui a beaucoup étudié la question reconnaît que toute la lumière n'a pas encore été faite sur ces questions. Les premières études tendaient à démontrer que l'abolition de la censure, notamment dans les pays scandinaves, avait plutôt amené une diminution qu'une augmentation des agressions à l'endroit des femmes. Et qu'il n'existait pas de

lien évident entre la consommation de revues pornographiques et la criminalité en matière sexuelle.

Mais ces études n'étaient pas très concluantes, notamment parce que le matériel utilisé présentait des manifestations normales et non violentes de la sexualité. Des travaux plus récents tendraient à démontrer que la vue de photos associant violence et sexualité avait pour effet d'augmenter l'agressivité du sujet masculin.

Comportements déviants

Il est par ailleurs certain que toute cette littérature pornographique a pour effet de banaliser les comportements sexuels déviants. Bien des hommes trouvent normal, sinon de violer une femme, au moins de la bardasser un peu. Et beaucoup de ces dernières se demandent si elles ne sont pas anormales lorsqu'elles se refusent aux relations sado-masochistes, si à la mode, leur dit-on. Une étude qui, c'est vrai, date d'une dizaine d'années, révèle que seulement 9 p. cent des femmes considéraient comme un crime qu'un homme viole une femme, si elle avait auparavant accepté des caresses génitales!

La situation a certes changé depuis, en raison du travail d'éducation du mouvement féministe. Mais il n'en demeure pas moins évident que les consommateurs de littérature pornographique ne peuvent pas ne pas être influencés par le type de sexualité qu'ils y trouvent et qu'on leur présente comme normale et même très « in ». Si on leur dit et on leur montre à longueur de pages que l'Homme, le vrai, trouve son plaisir en traitant les femmes comme des objets, en les brutalisant et même en les violentant, ils seront tentés d'y voir un comportement normal et de vivre dans la vraie vie cette sexualité qui semble si passionnante.

Et c'est encore bien plus grave lorsque le consommateur est un enfant et qu'il fait dans ces revues son apprentissage de la sexualité. Plus influençable que l'adulte, il sera porté à modeler son comportement futur sur ceux qu'il voit valorisés dans ces publications. À moins qu'on ne le protège de leur influence et qu'on lui offre une éducation sexuelle d'une autre qualité.

DEMAIN : L'intervention du gouvernement.

NID-DE-CORBEAU

Québec continue de s'opposer malgré les amendements

■ QUÉBEC (PC) — Même avec les amendements qui ont été apportés au projet de loi fédéral modifiant les tarifs du Nid-de-Corbeau, le gouvernement du Québec continuera à s'opposer au projet, a révélé le ministre de l'Agriculture Jean Garon.

Le gouvernement du Québec maintient la position adoptée à ce sujet par la coalition, a déclaré le ministre au cours d'une interview à la veille des audiences que doit tenir demain à Québec la commission parlementaire fédérale qui entend les opinions au sujet du projet de loi C-155.

BERNARD RACINE

Les séances de la commission commenceront à 10 heures demain au Château Frontenac et l'Union des producteurs agricoles, dans le mémoire qu'elle y déposera, fera savoir qu'elle continue à s'opposer au changement des tarifs du Nid-de-Corbeau, tels que proposés par le gouvernement Trudeau.

La coalition formée au Québec pour faire obstruction au projet de loi C-155 ne s'oppose pas à ce que le gouvernement fédéral comble le déficit encouru par les compagnies de chemin de fer pour le transport du blé. Mais elle s'oppose à ce que le fédéral prenne la révision des taux de transport du Nid-de-Corbeau comme prétexte à l'établissement d'une nouvelle politique agro-alimentaire.

Perte de \$250 millions

Autrement dit, elle ne s'oppose pas à ce que le fédéral subventionne le transport du blé, mais le montant de cette subvention devrait être versé directement à ces compagnies et devrait représenter seulement le montant du déficit qu'elles encourrent dans le transport du blé.

On sait que les compagnies de chemin de fer ont perdu \$250 millions en 1982 en transportant le blé de l'Ouest mais le fédéral propose de leur verser - et a commencé à le faire - une somme s'élevant à \$644 millions.

Le projet de loi initial prévoyait que ces \$644 millions seraient versés directement aux agriculteurs de l'Ouest au prorata de la superficie de leurs terres en culture, que ces terres produisent du blé ou d'autres productions. Cette clause a maintenant été amendée et le projet de loi prévoit que la somme sera versée

directement aux compagnies de chemin de fer.

M. Garon a expliqué que la subvention versée par le fédéral devrait être basée uniquement sur les pertes encourues pour le transport du blé et non pas sur le déficit global des compagnies de chemin de fer, parce que ces compagnies encourrent aussi des déficits dans diverses entreprises qu'elles possèdent et qui ne sont pas reliées au transport des céréales.

Mémoire confidentiel

M. Garon a souligné comme exemples les hôtels et les restaurants qui possèdent des compagnies et l'entreprise de poterie - Syracuse Pottery - qui possède le Canadien National aux États-Unis. Le fédéral n'a rien à voir avec les déficits encourus par ces filiales, a-t-il dit.

En réalité, le gouvernement fédéral cherche à subventionner l'Ouest par ce projet de loi, affirme M. Garon, qui rappelle que le fait est clairement mentionné dans le mémoire confidentiel que l'ex-ministre du Transport, Jean-Luc Pepin, a remis au cabinet fédéral. M. Garon a déjà obtenu une copie de ce mémoire et en a distribué des copies à la presse.

En versant une subvention de \$400 millions supérieure au déficit encouru par le transport des céréales, dit M. Garon, « le fédéral revient à la même théorie et à la même philosophie qu'au 19e siècle, c'est-à-dire que le développement s'est assumé par les compagnies de chemin de fer ».

Le surplus de la subvention permettra aux compagnies de chemin de fer de transporter à taux préférentiels d'autres produits que le blé qui viendront concurrencer des marchandises produites ailleurs.

Soulignant que ce n'était pas les cultivateurs qui avaient demandé ces subventions, M. Garon a rappelé que dans un article publié au printemps, le quotidien torontois Globe and Mail avait révélé qu'elles avaient été demandées par le puissant lobby du charbon.

Destructurer l'économie

« Le gouvernement Trudeau, dont les relations avec le monde des affaires n'ont jamais été très bonnes, a voulu répondre positivement en disant : Faisons-le mais de la façon la plus rentable politiquement. »

Il a donc convenu d'accrocher les subventions au transport du blé parce que « ça paraît mieux politiquement que d'accrocher cela à des moteurs. Avec ces montants là, les compagnies de chemin de fer sont intéressées à faire des investissements, à réduire les coûts de transport, mais ça va détruire complètement l'économie actuelle, a dit le ministre.

L'accord du Nid-de-Corbeau, intervenu en 1897 et nommé d'après un col des Rocheuses entre Lethbridge en Alberta et Nelson en Colombie-Britannique, prévoyait que le fédéral s'engageait à verser au Canadien Pacifique \$11 000 par mille de rail pour la construction d'une ligne de chemin de fer entre les deux points mentionnés.

En retour, le CP s'engageait à perpétuer à transporter le blé de l'Ouest jusqu'à Thunder Bay, à prix spéciaux. Les tarifs du Nid-de-Corbeau qui n'ont été modifiés légèrement qu'une seule fois depuis - en 1922 - ne représentent plus que 20 p. cent du coût réel du transport des céréales.

La guerre se poursuit entre De Bané et Garon

■ OTTAWA — Le ministre fédéral des Pêches a accusé durant le week-end son homonyme québécois, Jean Garon, d'avoir exprimé le point de vue de son gouvernement, plutôt que celui des pêcheurs, en dénonçant le nouveau programme fédéral d'aide à l'industrie québécoise.

M. Pierre De Bané affirme que certains fonctionnaires québécois, en privé, ont admis le bien-fondé du programme d'Ottawa prévoyant \$160 millions d'investissements dans l'amélioration de la flotte de pêche du Québec, de la qualité du poisson et de la recherche.

Le programme fédéral prévoit toutefois une reprise en main par Ottawa de l'administration des pêches maritimes du Québec, au détriment du ministère québécois de l'Alimentation.

M. De Bané a dit espérer que le Québec demeurera présent dans le secteur des pêches. Il a toutefois invité M. Garon à dire clairement s'il consacrerait aux pêches, plutôt que de les divertir vers d'autres secteurs, les sommes que le Québec épargnera au niveau de l'administration de ce secteur économique.

“Un bon soir, je viendrai vous montrer comment on peut économiser en réduisant la consommation de mazout.”

Bien entendu, vous voulez réduire vos coûts de chauffage. Vous voulez bien rencontrer un spécialiste en chauffage mais le jour vous travaillez et vous ne trouvez pas le temps.

Alors téléphonez à un représentant du Confort au foyer Esso. Lui, il est disponible le jour ou le soir et sera heureux d'aller vous rencontrer pour vous montrer différents moyens d'économiser sur vos coûts de chauffage.

Que dois-je faire?

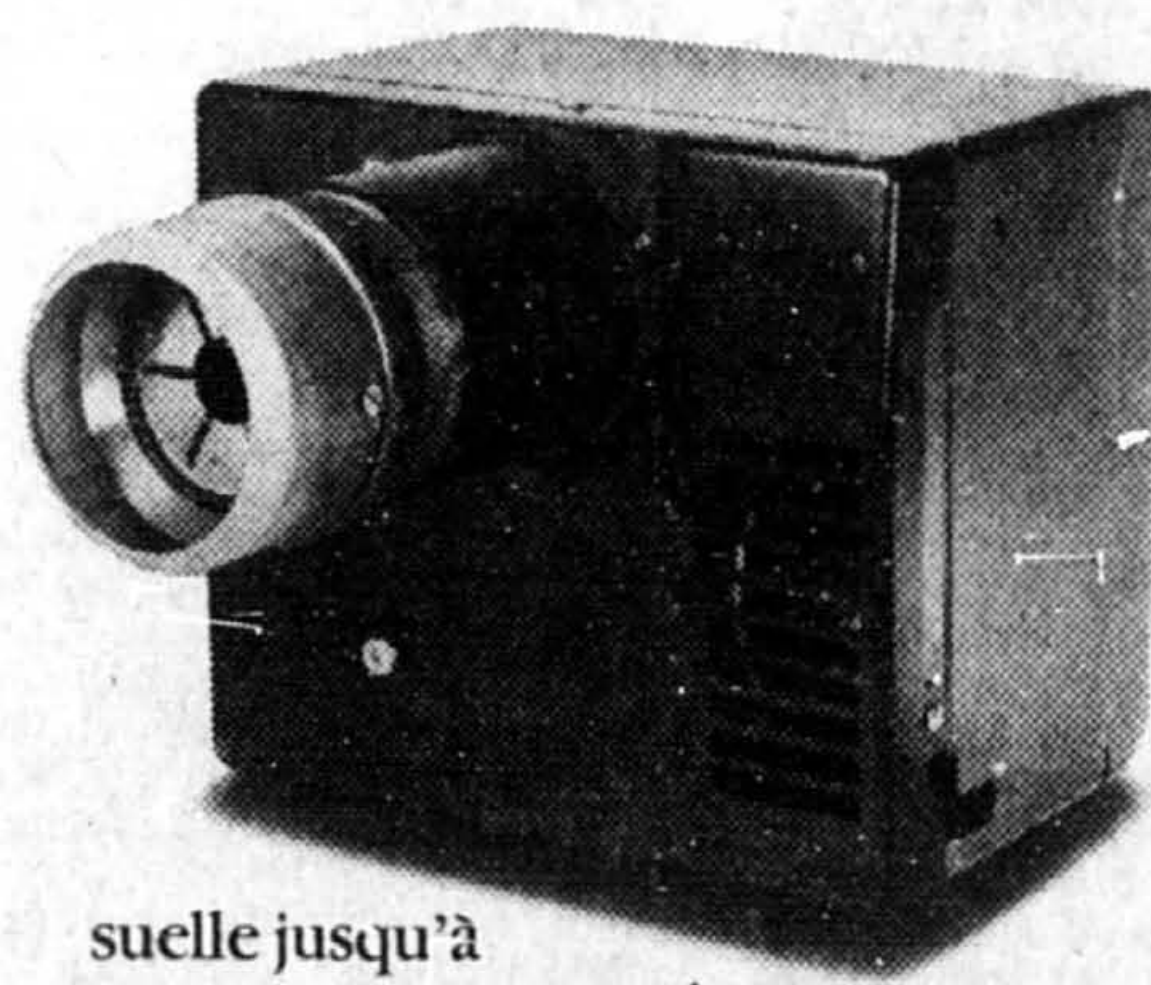
Si vous avez une nouvelle chaudière, elle ne demande probablement qu'une

mise au point. Une chaudière un peu plus vieille peut être améliorée.

Une chaudière de plus de 15 ans devrait probablement être remplacée par un modèle plus efficace. Les économies ainsi réalisées vont vous aider à payer la dépense.

Puis-je économiser beaucoup?

Une simple mise au point peut réduire votre facture men-



suelle jusqu'à 10%. Un thermostat Écono Therm, par exemple, peut réduire votre consommation de mazout jusqu'à 14%.

Téléphonez à un représentant du Confort au foyer Esso. C'est un expert qui peut vous donner de judicieux conseils. Et il vous donne toutes les garanties quant à vos livraisons de mazout.

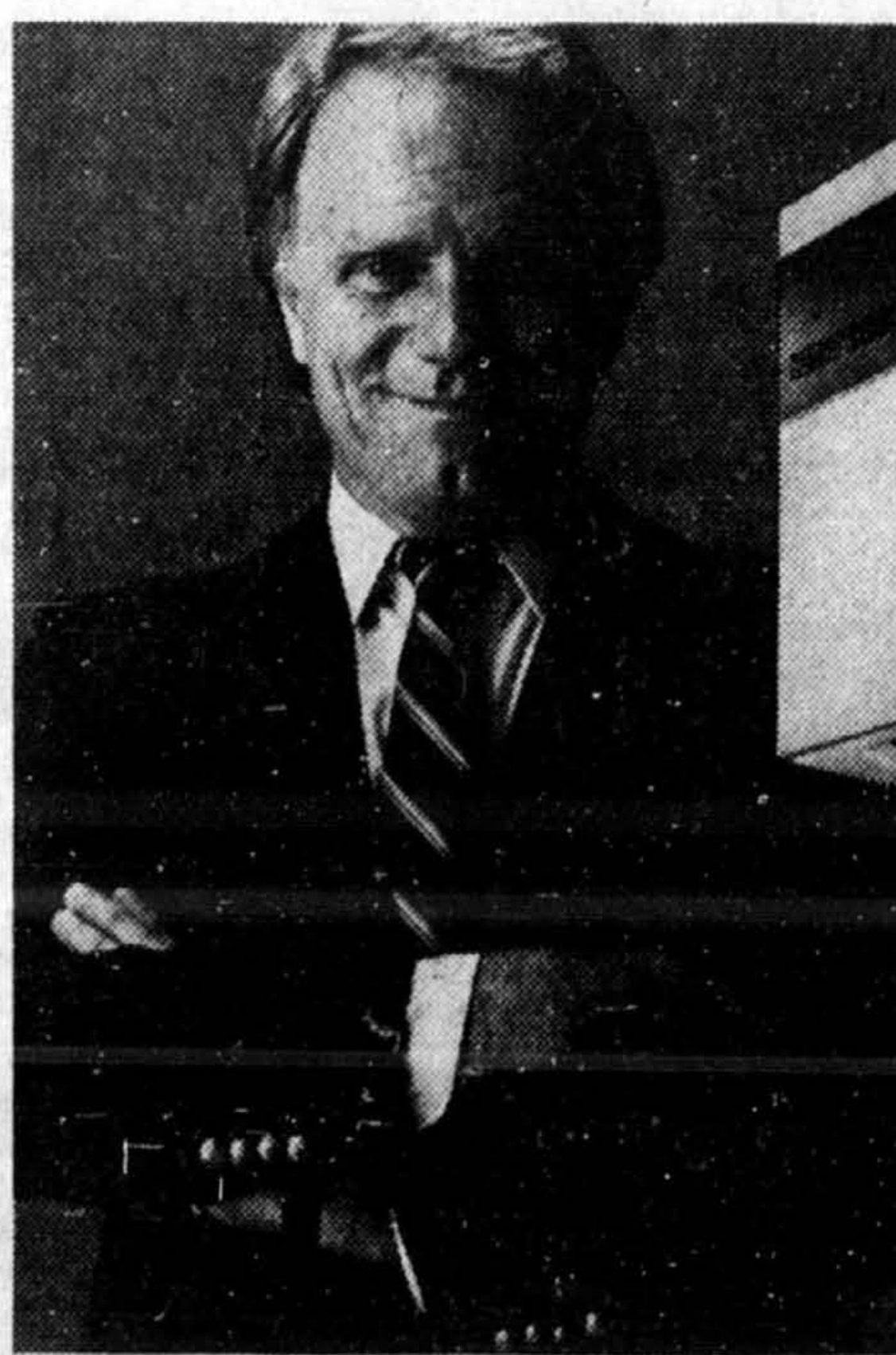
C'est en vous écoutant et en vous offrant de meilleurs produits qu'on va de l'avant.

Avec vous, on va de l'avant.



Confort au foyer Esso

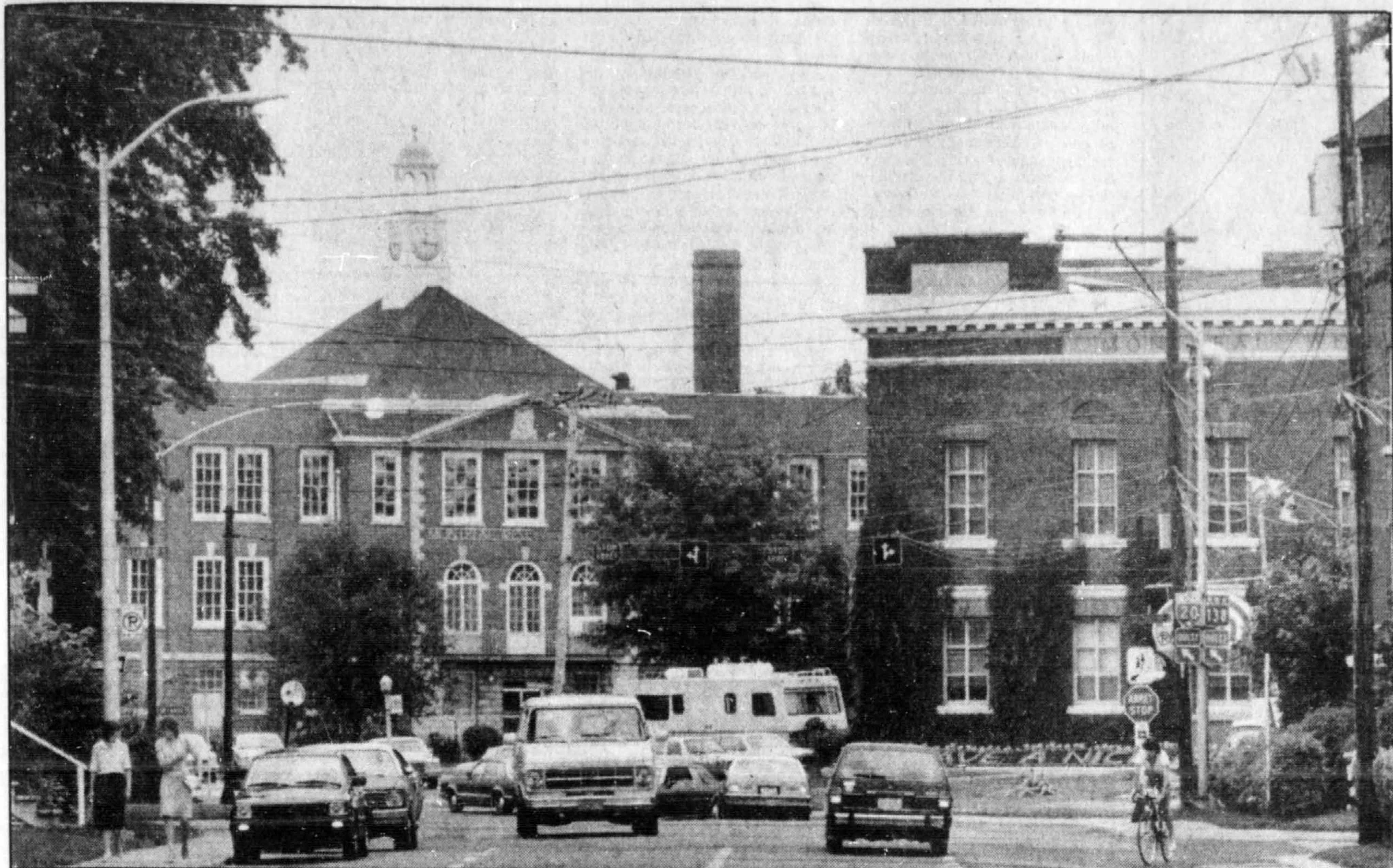
Téléphonez à votre représentant du Confort au foyer Esso au 337-5252



MONTRÉAL-OUEST

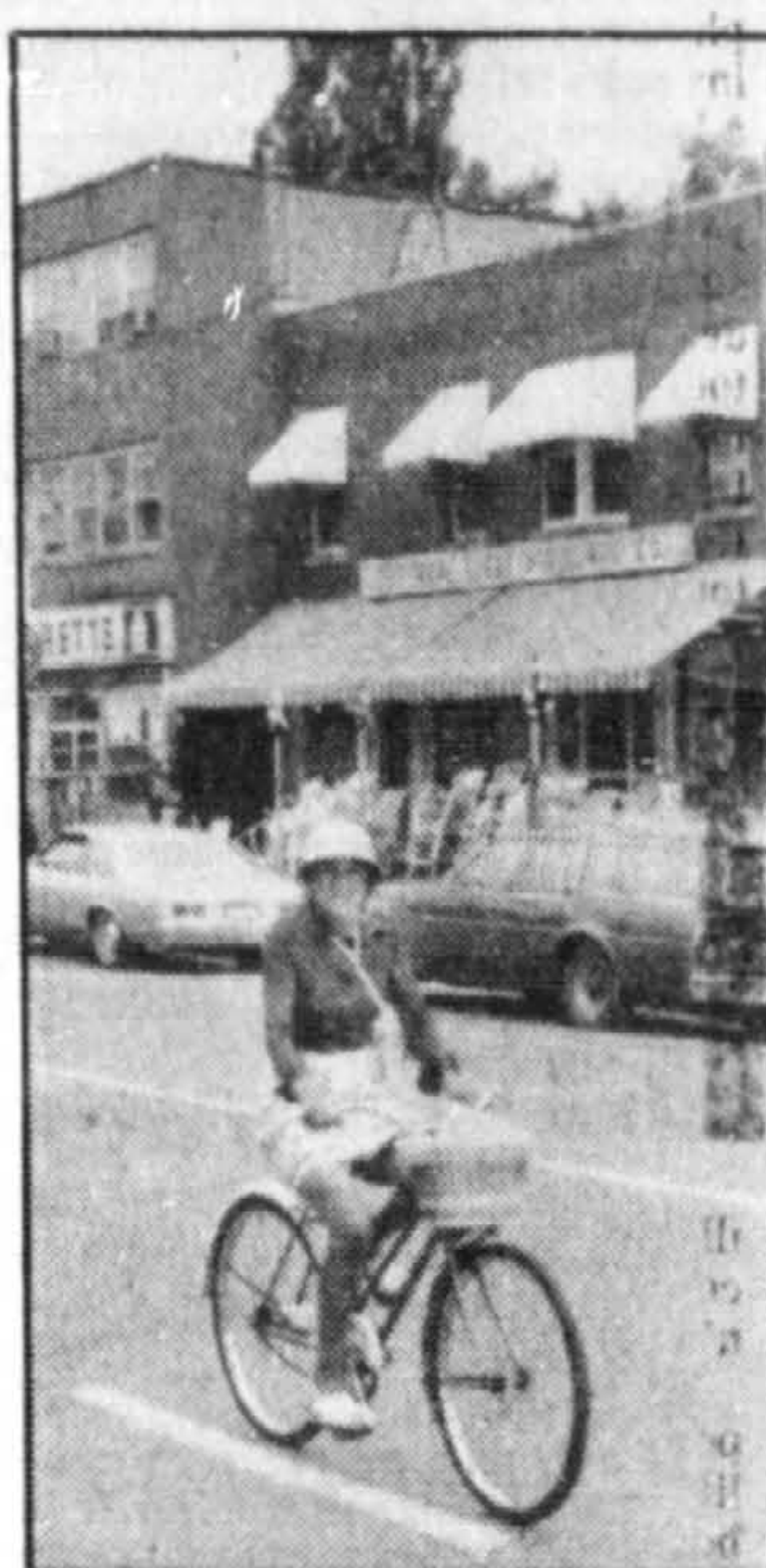


LES
VILLES
DE L'ÎLE



Sur Avon Road, à gauche, le High School et à droite, l'hôtel de ville.

photos Michel Gravel, LA PRESSE



Rue Westminster.

1892 fut érigée la première paroisse anglicane. Une deuxième paroisse fut érigée plus tard par l'Eglise presbytérienne.

Depuis son incorporation Montréal-Ouest a toujours été un fief anglophone. Jusqu'à tout récemment les anglophones y constituaient près de 100 p. cent de la population. Toutefois, depuis quelques années, les luxueuses propriétés de Montréal-Ouest ont été mises en vente et plusieurs jeunes professionnels francophones ont commencé à s'installer dans les quartiers somptueux jadis réservés à l'élite anglaise. C'est ainsi qu'au dernier recensement municipal, près de 30 p. cent de la population totale de 6 000 habitants était francophone.

Ces nouveaux arrivants se sont établis dans les luxueuses propriétés et occupent de véritables manoirs d'un autre âge, notamment sur les rues Brock, Ballantyne, Easton, Percival, Parkside et Northview. C'est un francophone, Michel Duval, qui est maintenant directeur-général de la Ville et tout le personnel de l'hôtel de ville est bilingue.

Il faut beaucoup d'argent pour habiter Montréal-Ouest. Les propriétés évaluées entre \$150 000 et \$300 000 n'y sont pas rares. Le compte moyen de taxes foncières des propriétaires de maisons unifamiliales est de \$3 000 par année.

Un maire et des commissaires

L'administration municipale de Montréal-Ouest est unique au Québec. Elle ne possède pas de conseillers municipaux, mais uniquement quatre commissaires élus au suffrage universel et un maire. Ces commissaires ont la responsabilité d'un secteur particulier, notamment les travaux publics, l'administration, la sécurité publique et les loisirs.

Cette administration par des commissaires date de 1920 et a été accordée à la Ville par privilège à sa charte. Au lieu d'élire des conseillers responsables de quartiers bien définis, les citoyens élisent un commissaire chargé d'une sorte de mini-ministère. Ces quatre commissaires sont sous la juridiction immédiate du maire.

La Ville possède deux piscines publiques, l'une sous la responsabilité de la municipalité et l'autre administrée par la Légion canadienne. Parmi les autres services communautaires, il y a une bibliothèque publique, un centre communautaire sur l'avenue Westminster, une serre municipale et de nombreux organismes dirigés par des personnes bénévoles.

**MERCREDI :
Mont-Royal.**

D'abord une butte fortifiée contre l'invasion américaine



Montréal-Ouest a un des meilleurs services de prévention contre les incendies au pays. De gauche à droite, les pompiers Mike Bambrick, J.P. Duplantis et le lieutenant Richard Magee.

En 1813 l'armée américaine était aux portes de Montréal. Après avoir traversé les forêts de la Nouvelle-Angleterre, les soldats bostonnais avaient établi leur camp tout près de Châteaugay, sur la Rive-Sud, une localité qui devait servir d'étape avant la conquête de Montréal. Pour l'armée américaine, Châteaugay devait être une proie facile. Une fois le village assiégé et conquis, rien ne pourrait arrêter la marche des soldats vers Montréal, ultime objectif. Cette guerre des « Fenians » fut en quelque sorte à l'origine de Montréal-Ouest.

Le commandant militaire de Montréal décida de fortifier une butte stratégique qui se trouvait à la limite de l'actuel Lachine Road. Ce promontoire qui fait actuellement partie de Montréal-Ouest permettait d'avoir une vue globale de la plaine jusqu'au Saint-Laurent et de voir approcher l'ennemi.

Un poste d'observation avec tours de guet et quelques meurtrières fut érigé sur un monticule qui est aujourd'hui occupé par l'avenue Easton. Des tranchées furent creusées sur un parcours qui a maintenant cédé la place aux avenues Campbell et Wolseley.

Près de l'actuel Upper Lachine Road et de la piste de courses Blue Bonnets avait été tracée une route rudimentaire de terre battue qu'empruntaient les soldats britanniques pour se rendre au poste fortifié de l'avenue Easton. Plus tard ce chemin militaire fut transformé en route de diligences

reliant Montréal à Toronto, en longeant le lac Saint-Louis. Puis, en 1846, cette route devint le premier tronçon de la compagnie ferroviaire Grand Tronc. Enfin, quelques années plus tard, le Canadien National y construisit sa propre voie ferrée.

L'armée américaine n'arriva jamais jusqu'à Montréal. Elle fut repoussée à Châteaugay par De-Salaberry et les soldats bostonnais regagnèrent la frontière pour ne plus jamais reparaitre. Cependant, craignant un retour éventuel, le gouverneur militaire



FLORIAN
BERNARD

de Montréal continua de garder une petite garnison près de la butte fortifiée de l'avenue Easton et quelques colons s'y construisirent une habitation. Ce furent les débuts de Montréal-Ouest.

Un premier colon en 1653

Sous le régime français, bien avant les tentatives d'invasion américaine et de la guerre des « Fenians », Montréal-Ouest était constitué de terres semi-boisées et de quelques habitations rudimentaires de colons-fermiers. Les archives indiquent qu'un certain « Décarie », ancêtre des familles Décarie et Descary de la

région de Montréal, y possédait une petite ferme en 1653, sur un emplacement qui fait maintenant partie du quartier Notre-Dame-de-Grâces.

Au début de 1800 il y avait deux maisons sur le territoire actuel de Montréal-Ouest, dont une ferme appartenant à un dénommé Jean Décarie, descendant de celui de 1653. Cette ferme fut vendue vers 1880 à des promoteurs qui en firent la piste Blue Bonnets. En 1887 le Canadien Pacifique sectionna l'ancienne ferme en deux sections par le passage d'une voie ferrée. Vers 1893 une vingtaine de fermiers s'étaient installés dans le secteur de l'ancienne butte fortifiée. Cette année-là on y creusa un puits artésien et on construisit un système rudimentaire d'égout. Au début de 1900 la Montreal Light and Power y construisit une première centrale électrique. Ce furent les premiers équipements communautaires de ce qui allait devenir Montréal-Ouest.

Incorporation de la Ville

C'est en 1897 que le Gouvernement du Québec incorpora Montréal-Ouest en village, lui accordant un territoire couvrant 400 acres, le même qu'aujourd'hui. La population était alors de 350 personnes. Il y avait 50 maisons et « dépendances » dans la municipalité.

L'hôtel de ville de l'avenue Westminster fut construit en 1910. Le service de police et de lutte contre les incendies fut créé en 1914 et les premières rues furent pavées la même année. En



Avenue Curzon.



Des jeunes d'un camp de jour s'en donnent à coeur joie en compagnie de moniteurs.

Chili: 24 morts en quatre jours de résistance

d'après AFP, UPI, AP et Reuter

Les violents affrontements qui se sont déroulés au Chili entre jeudi et samedi ont fait, selon un bilan officiel, au moins 24 morts, des dizaines de blessés et donné lieu à plus de 1500 arrestations.

Samedi, dans trois cimetières, des accrochages entre la police et des convois funéraires des victimes des derniers événements ont été signalés. Quelque 20 personnes ont été arrêtées dont un prêtre catholique qui a déclaré avoir été battu pendant une heure avant d'être relâché.

L'hypothèse d'une guerre civile a été de nouveau évoquée hier par l'influent quotidien *El Mercurio* (conservateur), se référant aux incidents qui ont émaillé depuis trois mois les quatre journées de protestation nationale convoquées par l'opposition.

Dans une interview publiée hier, toujours dans le quotidien *El Mercurio*, le ministre de l'Intérieur, M. Sergio Onofre Jarpa, a annoncé pour sa part que les Chiliens seraient appelés avant 1990 par le gouvernement du général Augusto Pinochet à plébisciter un retour à la démocratie en adoptant une réforme constitutionnelle.

M. Jarpa, représentant de la droite nationaliste chilienne, nommé au gouvernement mercredi dernier lors du remaniement ministériel du général Pi-



photo UPI

Les funérailles des victimes, samedi, ont fourni aux Chiliens de nouvelles occasions de défier la junte.

nochet et considéré comme « l'homme de l'ouverture », a précisé que cette nouvelle étape dans la vie du pays débiterait par l'étude de projets de loi permettant la levée de l'interdiction qui frappe les partis politiques depuis 10 ans et déterminant le futur mode de scrutin.

Il a annoncé l'étude d'un projet autorisant le retour des exilés politiques dont le nombre, selon les estimations, vaie entre 70.000 et 200.000.

PARTI À L'ASSAUT DU VOTE HISPANIQUE

Reagan essuie les critiques du Mexicain de la Madrid qui l'invite au dialogue en Amérique centrale

d'après AP, AFP, UPI et Reuter

Le président Ronald Reagan, parti à l'assaut du « vote hispanique » en vue des élections de 1984, tenait à ce que ses entretiens d'hier, dans la ville mexicaine de La Paz, restent limités aux questions du commerce et de l'environnement, mais son homologue mexicain Miguel de la Madrid a joué les trouble-fête en critiquant sa « démonstration de force » en Amérique centrale.

Le secrétaire d'État George Shultz, qui accompagne Reagan, était entre-temps obligé de nier la véracité d'un article de Newsweek affirmant qu'il était « furieux et exaspéré » d'avoir été écarté du dossier centraméricain par le conseiller présidentiel de sécurité nationale William Clark, l'ambassadeur américain à l'ONU Mme Jeane Kirkpatrick, l'ambassadeur spécial Richard Stone et l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger, président de la nouvelle Commission bipartite pour la région.

Avant l'étape de La Paz, Reagan avait vivement dénoncé tour à tour, à Miami et à El Paso, « les dictatures communistes de Cuba et du Nicaragua ». En l'accueillant hier, de la Madrid a insisté sur « la nécessité de renforcer le

dialogue » en Amérique centrale tout en dénonçant « les manifestations de force qui menacent d'étendre les conflits » dans la région.

« Nous devons urgemment répondre à cette situation en recherchant la paix et la solidarité, et en respectant fermement les institutions des parties concernées, tout en développant un dialogue politique équilibré, réaliste et constructif », a affirmé le chef de l'État mexicain, qui fait partie du Groupe de Contadora avec ses homologues du Venezuela, de Colombie et de Panama.

Le Washington Post, citant des sources officielles bien informées, rapportait entre-temps que l'administration Reagan est arrivée à la conclusion que Cuba « n'est pas sérieux » lorsqu'il propose, à condition que les États-Unis fassent de même, de cesser toute intervention militaire en Amérique centrale. « Tant que les Cubains n'arrêtent pas ce qu'ils font au Nicaragua, il n'y a rien à négocier », a déclaré un officiel anonyme.

Au Nicaragua, où la junte sandiniste a suspendu le quotidien d'opposition *La Prensa*, le ministre des Affaires étrangères Miguel d'Escoto qualifiait de « mascarade » les efforts diplomatiques des États-Unis en Amérique cen-

trale, en estimant que les gigantesques manœuvres militaires américaines en cours « prouvent qu'ils préparent la guerre ».

Au Salvador, l'archevêque Rivera y Damas exigeait à nouveau, hier, la fin de la répression « exercée par l'armée dans les villes et les campagnes », en indiquant que 44 civils, 76 soldats et 86 présumés maquisards avaient été assassinés du 29 juillet au 11 août.

Le Guatemala et le Salvador ayant décidé de resserrer leur coopération militaire, les analystes politiques à Ciudad Guatemala estiment que le récent coup d'État du général Oscar Mejía a signalé la formation d'un « triangle de fer » englobant le Guatemala, le Salvador et le Honduras en opposition au Nicaragua.

Aux États-Unis, quelque 25.000 électeurs de San Francisco ont obtenu l'inclusion sur le bulletin de vote des élections municipales de novembre prochain d'une proposition réclamant la cessation de l'ingérence militaire américaine au Salvador, alors que les 17.000 délégués au congrès des Vétérans des guerres étrangères, réunis à la Nouvelle-Orléans, sont appelés cette semaine à se prononcer sur un projet d'aide financière aux rebelles nicaraguayens basés au Honduras.

L'affaire Berezkhov s'aggrave

(d'après AP et AFP)

L'affaire Andrei Berezkhov, le jeune fils du 1er secrétaire de l'ambassade d'URSS à Washington qui a demandé l'asile politique au président Reagan, commence à prendre les proportions d'un véritable incident diplomatique.

L'URSS a repoussé une requête du secrétariat d'État d'interroger l'adolescent de 16 ans pour sonder ses intentions.

Elle a d'autre part accusé le FBI, qui surveille les accès du bloc résidentiel de l'ambassade, d'avoir harcelé la famille du correspondant de Tass à Washington qui s'apprêtait à partir pour l'Europe.

Selon un représentant de l'ambassade d'URSS, le bureau de l'immigration a retenu pendant 15 minutes la famille Kouhrenko, ne l'autorisant à quitter les États-Unis qu'après que le jeune fils du journaliste (15 ans) eut formellement déclaré qu'il n'avait aucune envie de demeurer aux États-Unis.

« C'est une violation sans précédent des lois internationales, affirme l'ambassade, aggravée par le fait que le jeune homme n'est pas majeur ».

Le jeune Berezkhov, en vacances aux États-Unis, a écrit, dans une lettre adressée au président Reagan et publiée par le *New York Times*: « Je hais mon pays et ses règles, j'aime le votre et je veux y rester. Aidez-moi ».

Pakistan: l'opposition lance une campagne de désobéissance civile

d'après AFP et Reuter

Partisans du gouvernement du général Mohammed Zia-ul-Haq et militants de l'opposition, rassemblés autour de la tombe de Mohammad Ali Jinnah, fondateur du pays, se sont affrontés à Karachi hier, jour du 36e anniversaire de l'indépendance du Pakistan.

La police a dispersé les manifestants en tirant des grenades lacrymogènes. Quatre personnes au moins ont été blessées mais le calme a été rapidement rétabli.

Dans les grandes villes du pays, où le « Mouvement pour la restauration de la démocratie » (MRD) a lancé une campagne de désobéissance civile contre le régime militaire du général Zia, environ 150 responsables et militants de l'opposition pakistanaise ont été arrêtés.

À Karachi, les incidents ont débuté lorsque plus de 20.000 personnes se sont rassemblées autour du mausolée de Mohammad Ali Jinnah pour écouter les principaux chefs des huit partis interdits de l'opposition, rassemblés sous la bannière du MRD, rejeter la promesse du général Zia de tenir des élections générales d'ici 18 mois.

Les chefs du MRD, qui se sont cachés ces derniers jours, avaient appelé à une journée de désobéissance civile, à l'occasion

de la fête de l'indépendance, en signe de protestation contre la loi martiale instaurée en 1977.

Lorsque le président du MRD, M. Abid Zuberi, après s'être recueilli sur la tombe d'Ali Jinnah, a voulu prendre la tête d'un cortège d'opposants, 5.000 contre-manifestants, certains armés de matraques et de couteaux, partisans du général Zia, ont tenté sans succès d'interrompre la manifestation de l'opposition.

Le président Zuberi et le secrétaire général du MRD, M. Khwaja Khairuddin, ainsi que le président du Barreau de Karachi ont été arrêtés après cette manifestation qui devrait être suivie aujourd'hui de nouveaux rassemblements populaires au centre de Sukkur, grande ville de la province de Sind, et à Karachi.

D'autres affrontements entre policiers et manifestants ont été signalés à Peshawar, à Lahore, à Rawalpindi et à Quetta.

Dans un discours prononcé à l'occasion de la fête de l'indépendance, le général Zia a annoncé un plan de lutte contre la corruption et a promis une justice plus rapide et moins coûteuse pour les citoyens. Le chef de l'État a demandé la collaboration du peuple pour identifier les responsables gouvernementaux corrompus afin d'éliminer les « brebis galeuses ».

de munitions et d'explosifs probablement destinés à l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Samedi, de nouveaux incidents se sont produits à Londonderry, en Irlande du Nord, où des cocktails molotov ont été lancés contre une manifestation protestante.

EUROMISSILES: Une étude réalisée par le service de recherche du Congrès critique l'argument occidental selon lequel les missiles français et britanniques ne doivent pas être pris en compte dans les négociations américano-soviétiques. Par ailleurs, l'idée d'un droit de veto ouest-allemand sur l'utilisation des fusées nucléaires à moyenne portée, lancée par le ministre-président de Bavière Josef Strauss, a été mal reçue par le chancelier Kohl.

NIGÉRIA: Une semaine après les présidentielles, le marathon des élections se poursuit et la violence politique a fait son apparition avec une dizaine de morts ce week-end, lors de la désignation des gouverneurs des 19 États de la Fédération. Les Nigériens doivent encore élire les sénateurs et députés fédéraux ainsi que les Parlements locaux.

PALESTINE: Le Comité pour la paix israélo-palestinienne participera à la conférence de l'Unesco sur la Palestine à Genève, le 29 août prochain, a annoncé son président, le journaliste israélien Uri Avneri. La 2e Conférence mondiale de l'ONU sur le racisme s'est terminée samedi, à Genève, en condamnant Israël pour « oppression raciale » des Palestiniens.

JOSHUA NKOMO: Le chef de l'opposition au Zimbabwe, en exil volontaire depuis cinq mois à Londres, a décidé de rentrer à Harare aujourd'hui, au moment où le Parlement examine le projet de l'exclure pour absentéisme. Il entend participer au débat, prévu pour mercredi.

DÉPÊCHES

TCHAD: M. Guy Penne, conseiller du président François Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, a confirmé hier à N'Djamena au président Hissène Habré l'envoi d'un détachement militaire français au Salal (500 km au nord de N'Djamena). Samedi, un premier contingent de 150 parachutistes français avait été envoyé à Abéché, dans l'est du pays.

SRI LANKA: M. Appapillai Amirthalingam, secrétaire général du principal parti tamoul Srilankais, le Front uni de libération tamoul, a déclaré hier à New Delhi que sa formation envisageait de revenir sur son refus de négocier avec le gouvernement de Colombo. L'Inde a entrepris une médiation entre le gouvernement du Sri Lanka et les dirigeants de la minorité tamoule.

LIBAN: Un soldat du contingent français de la force multinationale à Beyrouth a été tué hier soir par l'explosion d'un engin explosif qu'il manipulait. Par ailleurs, pour la 5e journée consécutive, l'aéroport de la capitale demeurait fermé. La radio libanaise a rapporté que de nouveaux duels d'artillerie avaient éclaté dans le Chouf entre Chrétiens et Druzes.

POLOGNE: Une manifestation de 2000 sympathisants de Solidarité, qui tentaient de se rendre aux chantiers Lénine de Gdansk, a été rapidement dispersée par de nombreux policiers hier. Les 17.000 ouvriers des chantiers Lénine viennent précisément de menacer le pouvoir de déclencher des grèves perlees, faute d'une reprise des négociations avec Solidarité d'ici au 22 août prochain.

IRA: Un Irlandais et deux Français ont été arrêtés hier par la douane et la police des frontières du Havre après la saisie d'armes,

DIRECTION

MODE SIMPSONS

Nouveauté exclusive à Simpsons! Chandails

«Hunt Club» en pure laine «Super lavable» ne rétrécissant pas!

POUR VOTRE GARDE-ROBE AUTOMNALE... doux et confortable chandail en laine «Super lavable» gardant sa forme et pouvant être lavé/séché à la machine. Agencez-le avec un superbe pantalon coupe mince, affichant les tout nouveaux coloris de la saison. Coordonnés «Hunt Club»... à bons prix Simpsons abordables!

\$30

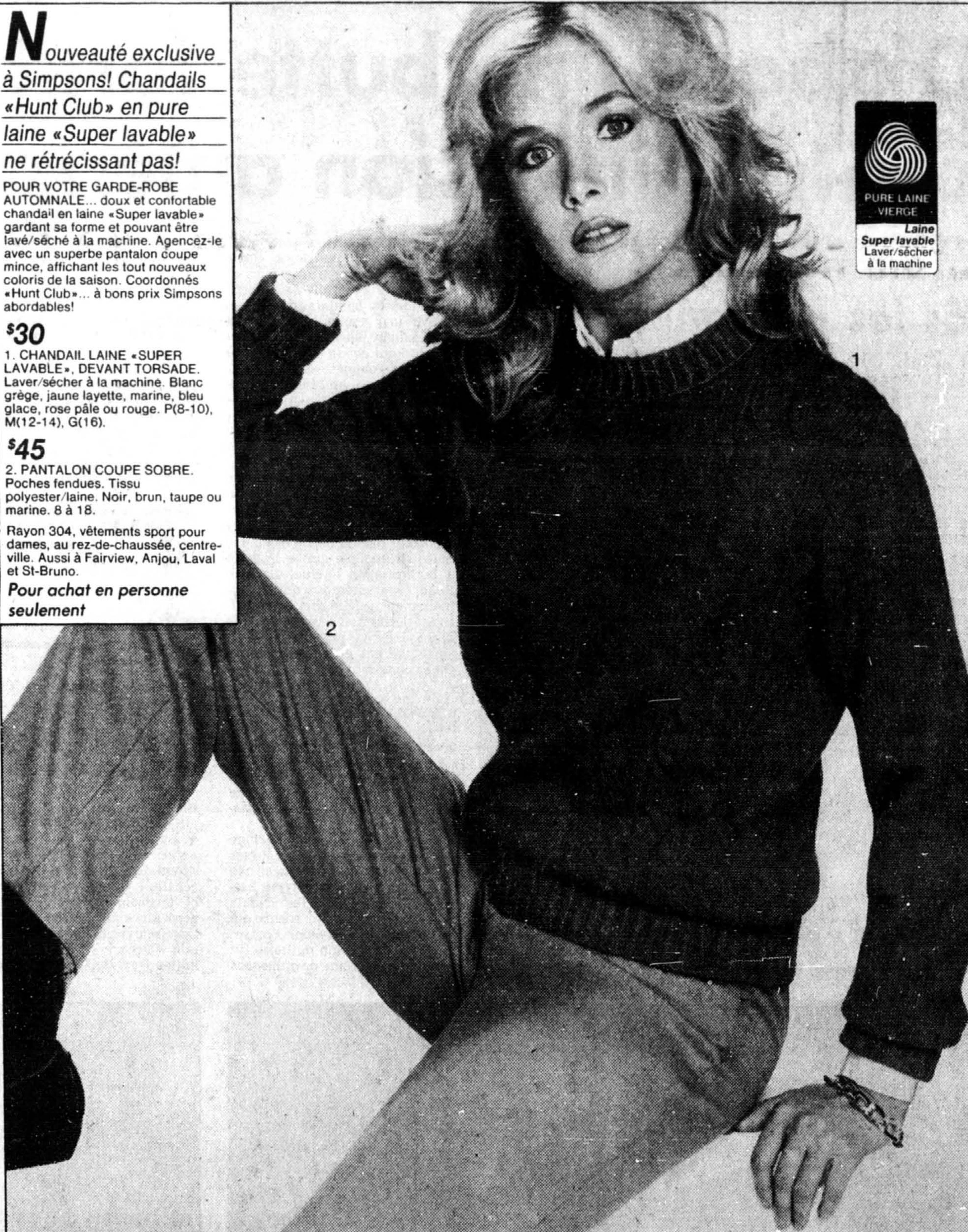
1. CHANDAIL LAINE «SUPER LAVABLE». DEVANT TORSADÉ. Laver/sécher à la machine. Blanc grège, jaune layette, marine, bleu glace, rose pâle ou rouge. P(8-10), M(12-14), G(16).

\$45

2. PANTALON COUPE SOBRE. Poches fendues. Tissu polyester/laine. Noir, brun, taupe ou marine. 8 à 18.

Rayon 304, vêtements sport pour dames, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



RÉNOVATIONS INNOVATIONS

Trouvez chaussure à votre pied, en rendant visite au rayon des chaussures pour dames chez Simpsons au troisième, centre-ville. Vous y trouverez une sélection de modèles dernière mode en plus de profiter de bons achats et d'aubaines saisonnières.

Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

Simpsons MD

CENTRE-VILLE - St-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW - Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno

